

ÉCONOMIE

GOUVERNEUR HÔTEL Spécial à partir de **129\$***
 PLACE DUPUIS MONTREAL
 1-888-910-1111
 www.gouverneur.com
* Selon disponibilité, sur réservation, aucune autre offre ne peut être jumelée à cette promotion, taxes en sus.



◀ POLLUTION: 6,8G\$ INVESTIS C 3
 QUÉBEC FERA UN INVENTAIRE ÉOLIEN C 3

▲ DOLLAR	▼ EURO	▲ OR	▼ NASDAQ	▼ TORONTO	▼ NEW YORK	▼ PÉTROLE
79,55 \$US	63,52 €euro	420,30 \$US	1922,90	8720,53	9897,62	53,29 \$US
+0,05	-0,07	+4,10	-13,62	-68,37	-58,70	-0,38

Céline Dion s'associe à Air Canada

Elle sera la «voix» de la société aérienne

ROLLANDE PARENT
 Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La chanteuse Céline Dion s'est associée hier à la relance de la société Air Canada, devenant ainsi «la voix» du groupe aérien.

Dans le cadre d'une journée de motivation pour les employés d'Air Canada à Montréal, la chanteuse Céline Dion a joué le premier rôle, mais il a été impossible de connaître l'ampleur de son contrat.

Le président de la société aérienne, Robert Milton, a dit miser gros sur cette nouvelle image publicitaire qu'on entendra à la radio et à la télévision du pays, à compter du 21 octobre, puis dans trois villes américaines, Boston, New York et Los Angeles, ainsi qu'au Royaume-Uni.

Interrogé sur les coûts encourus, M. Milton a indiqué que cela coûterait «une infime partie des dizaines de millions investis à des fins de restructuration». À la lumière de l'accueil réservé au cours des dernières heures à M^{me} Dion, à Montréal et à Toronto, le numéro un d'Air Canada a estimé qu'il s'agissait d'un très bon investissement.

Outre la nouvelle «voix» d'Air Canada, la direction mise sur une modification de son logo, le changement des uniformes de son personnel signés Debbie Suchat (en 2005), sur ses équiper-



Air Canada a dévoilé hier les nouvelles couleurs de ses avions.

pements vidéo et audio individuels, sur de nouveaux appareils régionaux pour bien faire sentir aux voyageurs que l'ère difficile est chose du passé.

Une partie de la campagne publicitaire d'Air Canada sera assumée par une société fédérale, soit la Commis-

sion canadienne du tourisme, qui dépensera 26 millions\$ sur trois ans pour que davantage de gens voyagent à bord d'appareils d'Air Canada. Air Canada, qui émerge de la protection de la Loi sur la faillite, y consacra une somme équivalente, a déclaré le

président du conseil d'administration de la Commission, Charles Lapointe. «Il s'agit de la plus grosse alliance de notre histoire», a-t-il dit, en regard d'un budget annuel de 78 millions\$.

M. Milton est confiant que la compagnie qu'il dirige renouera avec la ren-

tabilité, en 2005. Au cours des derniers jours, Air Canada a dit anticiper un bénéfice d'exploitation pour le troisième trimestre de 235 millions\$, alors que pour la même période en 2003, le bénéfice d'exploitation s'était établi à 17 millions\$.

La période de restructuration sous la protection de la Loi contre les créanciers amorcée il y a 18 mois s'est finalement terminée tout récemment, le 30 septembre.

La restructuration a permis à la société d'obtenir des concessions importantes de la part de tous ses groupes d'employés autant au plan salarial et des conditions de travail.

CRITIQUES

C'est vraisemblablement avec ces sacrifices en tête que le syndicat qui représente les machinistes d'Air Canada a critiqué hier la manière dont le transporteur aérien s'y est pris pour relancer son image.

L'Association internationale des machinistes et travailleurs de l'aérospatiale a déploré le manque de retenue des moyens utilisés pour ce lancement en regard des concessions qu'elles a faites pour assurer la survie du transporteur et conserver ses emplois.

Aux abords des installations d'Air Canada, hier, là où entraient les invités et les journalistes, circulait un homme à bord de son véhicule qui lançait à la ronde: «C'est notre argent qu'ils dépensent».

La Banque du Canada hausse ses taux directeurs

LOUIS TANGUAY
 LTanguay@lesoleil.com

■ Le ton et le vocabulaire utilisés hier par la Banque du Canada (BdC) pour justifier la remontée de ses taux directeurs annoncent sans équivoque que le mouvement à la hausse se poursuivra.

La seule question reste à savoir quand surviendra la prochaine augmentation de la banque centrale.

La plupart des économistes consultés disent que ce sera dès la prochaine date statutaire de fixation des taux, le 7 décembre. D'autres croient que la BdC sera moins pressée.

Comme tout le monde s'y attendait, la banque centrale a donc relevé hier d'un quart de point le taux des emprunts à un jour et le taux officiel d'escompte qui sont maintenant à 2,5 et 2,75% respectivement.

La plupart des grandes banques ont aussitôt annoncé qu'elles haussent à 4,25% (+0,25%) dès ce matin leur taux préférentiel qui affecte les prêts à court terme et notamment les hypothèques à taux variable.

► Taux préférentiel

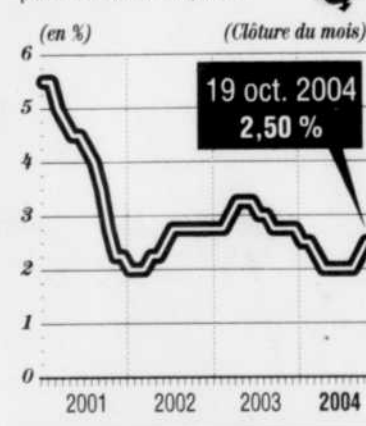
Le taux que les banques accordent à leurs meilleurs clients est monté de 0,25 point pour se situer à 4,25%.



Source: Banque du Canada

► Taux directeur

Le taux directeur de la Banque du Canada (de financement à un jour) est monté de 0,25 point pour se situer à 2,50%.



INFOGRAPHIE PC - LE SOLEIL

Selon la BdC, l'économie canadienne «tourne près des limites de sa capacité de production». Elle prévoit que, «d'ici la fin de 2006, le taux d'accroissement de la demande globale avoisinera en moyenne celui de la production potentielle».

L'inflation mesurée par son indice de référence (indice des prix à la consommation moins les huit éléments les plus volatils) remontera vraisemblablement à la cible de 2% d'ici la fin de 2005. Pour la maintenir à ce taux, le rythme des interventions de

la BdC dépendra de l'évaluation qu'elle fera des facteurs qui influencent l'inflation.

Dans son rapport sur la politique monétaire qui sera diffusé demain, la banque centrale exposera ses prévisions sur la production et l'inflation et analysera les principaux risques et incertitudes.

Dans son communiqué d'hier, elle s'attend déjà à ce que «la croissance soit légèrement inférieure à 3% en 2005

Voir TAUX en C 2 ►

Charles Boulanger quitte Pôle Québec-Chaudière-Appalaches

PIERRE COUTURE
 PCouture@lesoleil.com

■ Pôle Québec-Chaudière-Appalaches perd son capitaine. Le président-directeur général de l'organisme chargé du développement économique dans la région, Charles Boulanger, quitte le navire pour poursuivre sa carrière dans le secteur privé.

«Mais n'allez pas penser que la mission de Pôle changera pour autant. C'est un départ en douceur où j'assumerai la transition», a tenu à préciser hier le principal intéressé qui occupera dorénavant un poste de direction chez Atrium, une filiale de la biopharmaceutique Éterna-Zentaris.

Arrivé à la tête de Pôle en mars 2003, Charles Boulanger aura surtout eu la lourde tâche de mettre en œuvre un nouveau plan d'affaires pour la région de Québec centré autour d'un nouvel organisme de développement économique.

Auparavant appelée la CODEM — qui avait intégré les quatre principaux organismes de développement économique de la région —, Pôle a lancé en janvier dernier un plan de «création de richesse» identifiant quatre filières prometteuses à développer, soit les sciences de la vie, les technologies appliquées, les matériaux transformés et les entreprises dites innovantes.

Bien accueilli sur la Rive-Nord, le plan de match de Pôle avait toutefois



Charles Boulanger

essuyé une véritable douche d'eau froide de la part des élus de la Rive-Sud.

Voir BOULANGER en C 2 ►

Acquisition.biz
 Pour acheter ou vendre une entreprise.

Assurance-comptes clients | Crédit acheteur | Services de cautionnement de contrats | Solutions de fonds de roulement | Assurance-risques politiques

Découvrez comment EDC peut être la clé de vos succès à l'exportation. Communiquez avec nous.

cles.edc.ca | 1 866 857-6033
 Un monde d'opportunités à saisir

Coup de balai à la SAQ

La société d'État abolit quatre postes de vice-président

PIERRE COUTURE
PCouture@lesoleil.com

■ Le nouveau pdg de la Société des alcools du Québec (SAQ), Sylvain Toutant, n'a pas mis de temps à imposer son rythme. Un mois seulement après son arrivée à la tête de la société d'État, il annonce l'abolition de quatre postes à la haute direction. Le nombre de vice-présidents passe donc de 12 à 8.

Selon la SAQ, cette restructuration pourrait se traduire par des économies annuelles importantes. « On parle d'environ 450 000 \$ », a fait valoir hier la porte-parole de la SAQ, Linda Boucard.

Dans ce ménage d'automne, trois postes de vice-président sont abolis alors que deux autres postes sont convertis en direction générale. Les trois vice-présidents remerciés commandaient chacun un salaire annuel d'environ 150 000 \$.

Ce n'est pas tout. La SAQ annonce la mise sur pied d'une nouvelle vice-présidence chargée du développement et

immobilier. « Cette décision vise surtout une gestion plus stratégique du déploiement de notre réseau dans tout le Québec », a ajouté M^{re} Boucard.

NÉGOCIATIONS

Ce coup de balai au sein de la haute direction arrive alors que la SAQ vient d'entreprendre un important blitz de négociations avec ses 3800 employés syndiqués de magasins et de bureaux.

Au printemps dernier, les syndiqués ont voté, dans une proportion de 86,6 %, en faveur de la grève.

Hier, une courte rencontre patronale-syndicale a eu lieu à Montréal.

Les deux parties doivent se revoir demain.

Malgré cela, les syndiqués n'écartent pas des moyens d'actions plus musclés que ceux observés dans la région de Québec en fin de semaine dernière. Le Syndicat des employés de magasins et de bureaux a déclenché samedi une journée de grève qui a paralysé une dizaine de succursales dans la capitale.

Si l'escalade se poursuit, une grève générale illimitée pourrait être déclenchée à la fin novembre, tout juste à temps pour la période des Fêtes. « C'est une possibilité si ça ne débloque pas au cours des prochains jours », a indiqué au SOLEIL le président du syndicat, Martin Charron.

Le syndicat revendique notamment que les horaires des employés réguliers ne s'échelonnent que sur une journée de fin de semaine au lieu de deux, ce qui se traduirait par un horaire du lundi au vendredi, du mardi au samedi et du dimanche au jeudi.

BOULANGER

Suite de la C 1

Le maire de Lévis, Jean Garon, ne reconnaît toujours pas le modèle de développement ni le concept de zone économique commune entre les deux rives.

Quoi qu'il en soit, l'avenir à court terme de l'organisme ne semble pas compromis. Tous les bailleurs de

fonds ont réitéré leurs engagements financiers pour la prochaine année. Le budget de l'organisme, qui emploie une trentaine de personnes, s'élève à près de 5 millions \$.

BILAN

Selon les coprésidents du conseil d'administration de Pôle, Éric Dupont et Jean Leclerc, le bilan du passage de Charles Boulanger à la tête

de Pôle aura surtout permis de donner à la région « une vision claire, des outils performants et une équipe dynamique et compétente qui œuvre sur le terrain ».

C'est une firme externe qui aura le mandat de trouver un successeur à Charles Boulanger. Si tout se déroule comme prévu, le nouveau pdg de l'organisme devrait entrer en fonction aux alentours du 1^{er} janvier prochain.

TAUX

Suite de la C 1

et qu'elle excède quelque peu ce niveau en 2006 », à cause de la hausse du prix du pétrole et de l'appréciation du dollar canadien.

C'est principalement la prévision réduite de croissance (3 % au lieu de 3,5 % dans le dernier rapport de la BdC qui alimente, selon Sherry Cooper, économiste en chef chez BMO Nesbitt Burns, les doutes quant à une troisième hausse de taux le 7 décembre.

Autre nuance, la banque dit maintenant qu'il faudra réduire le degré de détente monétaire « au fil du temps ». Cela l'amène à conclure que l'autorité monétaire canadienne n'est pas pressée de bouger davantage.

Les membres de l'équipe des études économiques au Mouvement Desjar-

dins observent pour leur part que la BdC ne s'engage pas à accroître systématiquement ses taux directeurs à chacune de ses décisions.

Au Groupe financier Banque TD, l'économiste principal Craig Alexander ne voit pas non plus de signe d'urgence dans le discours de la BdC qui insiste maintenant moins à son avis sur les risques que dans son rapport de septembre.

Le spécialiste considère cependant que ces propos demeurent cohérents avec une nouvelle hausse d'un quart de point prévue pour décembre dans l'optique d'un mouvement général devant porter le taux à un jour vers les 4 % l'an prochain.

Dans la même veine, John Anania de RBC Groupe Financier croit que le « message aux entreprises et aux particuliers est clair : les meilleurs coûts d'emprunt à court terme sont

révolus ». Il est « très probable » qu'on connaisse une hausse en décembre, même si, à son avis, le resserrement monétaire facilitera d'une certaine façon des coûts d'emprunt stimulants pendant les prochains trimestres.

Un taux à un jour entre 4 et 4,5 % correspondrait à une politique monétaire ni stimulante ni restrictive, selon les analystes.

Convaincu, lui aussi, que la BdC tend vers une politique moins accommodante, Paul-André Pinsonnault de la Financière Banque Nationale considère que le communiqué d'hier procède de la même analyse que les récents commentaires de la sous-gouverneure de la BdC, Sheryl Kennedy. Cette dernière faisait remarquer, le 7 octobre, que la politique monétaire influe sur les dépenses et la production avec un décalage de 18 à 24 mois et sur l'inflation, après 18 à 24 mois.

Nouvelle procédure à l'endroit de Conrad Black

■ MONTRÉAL — Hollinger International a demandé à la justice américaine de prolonger de deux mois, soit jusqu'à la

fin 2004, l'injonction qui interdisait à l'ex-magnat Conrad Black et à sa société de portefeuille, Hollinger Inc, de se mêler des affaires de cette filiale américaine rebelle. La société de Chicago, qui contrôle notamment le *Jerusalem Post* et le *Chicago Sun-Times*, a présenté cette requête devant la Chancery Court du Delaware, État américain où elle est

enregistrée pour raisons fiscales, a-t-il précisé dans un communiqué daté de New York. « Le but de cette requête est de permettre à la société de mener à bien la dernière étape la plus significative de son plan stratégique et la distribution de certains revenus liés à la vente du groupe Telegraph », explique Hollinger International. (AFP)

COMMERCE ET AFFAIRES



Ex-proprétaire des Délices de Picardie, M. Jacques Tailleux vient d'ouvrir une table champêtre, l'Auberge de la tempérance, à Lévis.

Auberge de la tempérance

■ L'ancien copropriétaire des Délices de Picardie, dans la rue Maguire, à Sillery, Jacques Tailleux, boulanger, pâtissier et traiteur de profession, vient d'ouvrir, au 195, rue Turgeon, à la limite est de Lévis, une table champêtre dans une maison qui a pour nom l'Auberge de la tempérance... mais où vous pouvez apporter votre vin. Il ne faut pas en conclure que Les Délices de Picardie, cette boutique gourmande pour gourmets, a fermé ses portes dans la rue Maguire. L'entreprise existe toujours mais elle est dirigée, depuis trois ans, par l'ex-épouse de M. Tailleux et lui-même y revient régulièrement pour s'y ressourcer. L'Auberge de la tempérance, qui offre une douzaine de couverts, a été aménagée dans une maison ancestrale, la maison Guay, construite en 1740. Dès 1826, elle portait déjà le nom de l'Auberge de la tempérance. Sur réservation seulement au 835-6062.

ture de plusieurs bureaux satellites à Montréal, a confirmé au SOLEIL le président et chef de l'exploitation, Marcel Bérubé.

50 carrières de la construction et du bâtiment

■ Les Éditions jobboom viennent de publier, en collaboration avec la Commission de la construction du Québec, un répertoire fort intéressant sur 50 carrières de la construction et du bâtiment au Québec. Plusieurs de ces métiers sont méconnus, voire complètement inconnus, comme serrurier en bâtiment, calorifugeur, technologue en géomatique, mais d'autres sont pratiqués de père en fils depuis des générations comme les soudeurs, les grutiers, les menuisiers, les briqueteurs, etc. Un livre de 138 pages qui



Pierre Champagne
PChampagne@lesoleil.com

vous fait découvrir le quotidien de 50 travailleurs de la construction et du bâtiment au moyen de leurs témoignages. Dans la même collection : 100 carrières dans l'administration ; 500 diplômés express, 100 carrières dans la santé, 100 carrières dans l'alimentation ; 150 carrières dans la culture. Le prix : 12,95 \$

Excellence en affaires Québec-France

■ C'est demain, 21 octobre, au Château Frontenac, que la Chambre de commerce française au Canada (section Québec) tiendra, pour la quatrième année consécutive, le Prix d'excellence en affaires Québec-France. Cet événement, qui est sous la coprésidence d'honneur de François Alabrune, consul général de France, et Laurent Lemaire, vice-président exécutif du conseil d'administration de Cascades inc., sera réhaussé par la présence de Sam Hamad, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Pares, et ministre responsable de la région de la Capitale. Le gala sera l'occasion, tout en goûtant au meilleur des gastronomies française et québécoise, d'assister à la remise du désormais célèbre Prix d'excellence en affaires Québec-France, honnant un partenariat d'affaires réussi entre deux entreprises de part et d'autre de l'Atlantique.

Souper de presse au Panache

■ Après avoir investi plus de 15 millions \$ pour des travaux d'agrandissement majeurs complétés en 2003, l'Auberge Saint-Antoine a profité d'un souper de presse pour faire découvrir aux journalistes de Québec son tout nouveau restaurant Panache, qui a nécessité un investissement de 800 000 \$. C'était la deuxième ouverture officielle de cette grande table, la première s'étant tenue au début de l'été, sans tambour ni suffisamment de trompette. Propriété de la famille Price, l'Auberge Saint-Antoine, située au 8, rue Saint-Antoine, propose 95 chambres neuves et luxueuses, toutes voisines du Musée de la civilisation. Un des plus beaux établissements touristiques du Vieux-Québec.

Palais du terroir

■ Du 22 au 24 octobre, une quinzaine de producteurs et de transformateurs provenant des régions de Portneuf, de Charlevoix, de Côte-de-Beaupré, de l'île d'Orléans et de Québec se donneront rendez-vous dans le mail central de Place Laurier au Palais du terroir, une exposition mettant en valeur les produits fins de leur région. L'exposition sera accessible pour un large public qui pourra déguster et se procurer des vins, des cidres, des mistelles, de la crème de cassis, des fromages, des gibiers et plusieurs autres produits de spécialités. La région de Portneuf sera notamment mise en valeur par la présentation du livre du chef Pascal Cochet de l'auberge La Bastide de Saint-Raymond, *Savourez Portneuf*, ouvrage mettant en valeur les richesses du terroir portneuvois.

Bonnes nouvelles

■ C'est le mercredi 27, à 10 h, que Jean et Gilbert Guay dévoileront les plans de leur nouveau complexe funéraire à l'occasion d'une conférence de presse qu'ils tiennent au Germain-des-Prés.

■ L'Ordre des gens d'affaires de Québec a rendu hommage, le 19 octobre, à Diane Marcoux, propriétaire de l'entreprise Les coiffures et maquillages Diane Marcoux.

■ La Chambre de commerce des entrepreneurs de Québec accueillera, le 10 novembre, le vice-président exécutif et chef de l'exploitation chez Viethom Bionique Humaine, Stéphane Bédard, lors de son prochain lunch-rencontre à l'Hôtel des gouverneurs.

■ Le président de Pôle Québec-Chaudière-Appalaches, Charles Boulanger, et le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon, ont récemment signé une entente de collaboration qui permettra de développer de meilleurs liens entre les entrepreneurs, les centres de recherche et les axes de formation de l'Université Laval et appuiera ainsi la promotion des secteurs de force de la zone économique QCA.

Vous investissez ? Vous embauchez ? Si vous avez une nouvelle à communiquer aux lecteurs du SOLEIL sur le commerce de détail dans la région, vous pouvez joindre l'auteur de ces lignes, par la poste à : Pierre Champagne, Journal LE SOLEIL, 410, boulevard Charest Est, C.P. 1547, succ. Terminus Québec, G1K 7J6 ; par courriel à : pchampagne@lesoleil.com ; par téléphone au 686-3394 ; ou par télécopieur au 686-3374.

DÉCOUVREZ LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER



Libérez vos jambes! Profitez de confortables sièges au dossier inclinable et offrant amplement d'espace pour bouger, travailler et vous détendre.

OFFRES EXCLUSIVES* disponibles en ligne à www.lafaconhumainedevoyager.ca

* Offres disponibles à compter du 10 octobre 2004. Visitez le site Web pour de plus amples renseignements.

** Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada Inc.



POTENTIEL ÉOLIEN

Québec réalisera son propre inventaire

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
AChampagne@lesoleil.com

■ Québec réalisera son propre inventaire du potentiel éolien sur son territoire, même si Environnement Canada a publié un atlas national sur le sujet lundi.

Le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, en avait fait l'annonce en mars, lors d'un colloque sur l'énergie éolienne organisé par l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable. « Avant de développer la filière éolienne, c'est important de connaître le potentiel de vents disponible », avait-il indiqué.

En entrevue au SOLEIL hier, M. Hamad a expliqué la différence entre les deux approches. « Ce qu'on veut faire, c'est un inventaire du potentiel éolien exploitable, et c'est le mot "exploitable" qui est important », a-t-il souligné.

L'Atlas conçu par le service météorologique d'Environnement Canada donne les vitesses de vent mais ne permet pas d'aller plus loin dans la décision d'exploiter ou non des éoliennes.

« Il faut regarder sous un angle géographique: il y a-t-il une montagne, une vallée, un lac? Est-ce environnementalement acceptable? Est-on dans un parc? Quelle est la distance des lignes de transport? énumère le ministre. Une fois qu'on sait qu'il y a du vent et un potentiel, il faut savoir s'il est exploitable. »

M. Hamad ajoute que son inventaire sera précis pour 200 mètres carrés de terrain, alors que la définition de l'Atlas est de 5 kilomètres carrés.

APPEL D'OFFRES RETARDÉ

Lorsqu'il en a fait l'annonce en mars, M. Hamad prévoyait que l'étude serait achevée en huit mois, ce qui nous menait à peu près à la commission parlementaire sur l'avenir énergétique qui doit se tenir cet automne. Sauf qu'aujourd'hui, le ministre en est seulement à l'étape de l'appel d'offres, qui devrait être lancé sous peu.

« Beaucoup de choses se sont passées depuis, explique M. Hamad. Il y a eu le rapport de la Régie (de l'énergie, sur le Suroît), il y a eu l'entrée des soumissions pour l'éolien en Gaspésie... On sait maintenant par exemple qu'il y a 4000 MW exploitables à Matane. Tous ces éléments sont arrivés, tous sont complémentaires, ce qu'il faut faire maintenant, c'est de les lier ensemble. »

POTENTIEL

Le ministre regrette-t-il de ne pas avoir son inventaire pour appuyer la Commission parlementaire sur l'avenir énergétique? « Ça aurait pu être utile, mais on sait que le potentiel est là. »



Sam Hamad

Au début du mois, Québec a annoncé l'installation de huit parcs d'éoliennes en Gaspésie, pour une capacité de 1000 MW. Le premier ministre Jean Charest et le président d'Hydro-Québec, André Caillé, ont également confirmé à cette occasion que la société d'État lancerait un second appel d'offres de 1000 MW d'énergie éolienne.

Cet appel d'offres devrait être lancé sous peu, mais M. Hamad ne peut pas dire pour l'instant s'il sera lié à une région, comme l'était le premier pour la Gaspésie. « Ce n'est pas déterminé, mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne veut pas nuire aux projets qui sont annoncés. On ne veut pas se tirer dans le pied. »

Les travaux d'Environnement Canada indiquent qu'il y a d'importants gisements de vent au nord du Québec, notamment près du complexe hydroélectrique de La Grande. Par ailleurs, la MRC de Manicouagan, de même la communauté innue d'Uashat-Maliotenam, près de Sept-Îles, ont manifesté leur intérêt pour l'éolien. La Côte-Nord sera-t-elle le prochain terrain de prospection du vent? « Nos critères sont toujours les mêmes: acceptabilité sociale, environnementale et retombées économiques. S'il y a un potentiel, si ces promoteurs sont capables de nous fournir un prix, oui, nous considérerons leur offre », a conclu le ministre.

Tout comme dans le cas du premier bloc de 1000 MW, les travaux de « prospection » des promoteurs dureront au moins un an avant que les contrats ne soient attribués.

Les entreprises ont dépensé 6,8 G\$, en 2002, dans la protection de l'environnement

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Les entreprises canadiennes ont mis le paquet en 2002 pour protéger l'environnement. Même si bon nombre de règlements environnementaux leur ont forcé quelque peu la main, les industriels ont quand même dépensé 6,8 milliards \$, soit une hausse de 24 % comparative-ment à l'an 2000.

Mais, la réglementation gouvernementale n'est pas seule en cause. Le secteur industriel a fait un bon bout de chemin pour réduire les émissions polluantes, comme les gaz à effet de serre.

Selon un relevé de Statistique Canada, l'élargissement du champ d'observation du secteur de l'extraction du pétrole et du gaz y est pour quelque chose. On évalue les dépenses environnementales de ce secteur en 2002 à 539,5 millions \$.

Mais, les industriels du pétrole et du gaz sont talonnés de près par les entreprises de première transformation des métaux qui ont investi 522,5 millions \$ pour mener la guerre à la pollution.

Les propriétaires d'usine de pâte et papier et de carton ont dû, eux aussi,

prendre les bouchées doubles en 2002. Ils ont consacré une somme de 421,8 millions \$ pour protéger l'environnement.

IMMOBILISATIONS

Les spécialistes constatent que les dépenses en immobilisations destinées à protéger l'environnement ont fait un bond de 35 % en 2002 pour atteindre 2,9 milliards \$. « Environ 5 \$, disent-ils, pour chaque tranche de 100 \$ que les entreprises ont consacrées à des projets d'immobilisations avaient pour objet la protection de l'environnement. »

L'étude retient également que l'industrie de la production, du transport et de la distribution d'énergie électrique a aussi augmenté considéra-

ment ses dépenses en immobilisations au cours de cette période.

« Ces dépenses, explique-t-on, viennent de ce que les sociétés de services publics ont investi dans les installations d'énergie nouvelle, comme l'énergie éolienne et la substitution de combustibles à moins grande intensité de carbone. »

Les plus fortes dépenses en immobilisations ont été consenties par les industries spécialisées dans le pétrole et le charbon. Les industriels de ce secteur ont investi 499,9 millions \$ pour protéger l'environnement.

La lutte contre les gaz à effet de serre a connu une année fertile en 2002. Selon Statistique Canada, globalement, les entreprises des 16 groupes visés par l'enquête ont dépensé 1,1 milliard \$ pour acquérir des technologies et des procédés environnementaux qui ont permis de réduire ces fameux gaz.

L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz a dépensé à elle seule près de 245 millions \$ pour combattre les gaz à effet de serre, soit un peu plus que l'industrie des pâtes et papiers et du carton qui a consacré 242 millions \$ à ce chapitre.

Jean-Coutu digère l'acquisition des pharmacies Eckerd

■ MONTRÉAL (PC) — Le Groupe Jean Coutu s'affaire à digérer son achat de la chaîne de pharmacies Eckerd, aux États-Unis, et les résultats de son premier trimestre du nouvel exercice font voir une diminution du bénéfice, en raison des coûts inhérents à l'acquisition.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2004-2005, qui inclut un mois d'activités des pharmacies Eckerd, a atteint 22,3 millions \$US, ou 9 ¢ par action, en baisse de 29 % par rapport au 31,5 millions \$US, ou 14 ¢ par action du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'entreprise transmet désormais ses résultats en dollars américains puisque la majorité de ses affaires se font maintenant aux États-Unis.

Les revenus, pendant ce temps, ont presque doublé, passant de 717,9 millions \$US à 1,34 milliard \$US.

Présentant ces résultats aux analystes financiers au cours d'une conférence téléphonique mardi, François J. Coutu, président et chef de la direction du Groupe Jean Coutu, a conclu que l'intégration des 1549 pharmacies Eckerd « se déroule rondement » et tient l'entreprise fort occupée.

La chaîne américaine sera progressivement revampée, notamment par une meilleure stratégie de prix, de communications avec la clientèle et de marketing en général, une gestion plus adéquate des inventaires et des heures d'ouverture étendues, dans certains cas jusqu'à 24 heures.

« Notre plan d'intégration suit son cours prévu », a résumé M. Michel Coutu, président et chef de la direction de Jean Coutu aux États-Unis. « Nous faisons présentement le ména-

ge. La maison va très bientôt être parfaite », a ajouté dans un langage imagé M. Coutu, évoquant tout de même plusieurs étapes à franchir dans le processus de transformation.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANES
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

DEMANDE DE DISSOLUTION
Article 37. La loi sur la reddition légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Prenez avis que la compagnie/personne morale 2506-7070 Québec inc., ayant son siège social au 2500, boul. Laurier, #200, Ste-Foy, QC G1V 4W2, soumettra à l'inspecteur des relations fiscales la permission de se dissoudre et, à cet effet, dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la reddition légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.
Richard Lefamme
Québec, le 20 octobre 2004

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise : www.hydro-quebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :
Montréal et environs : (514) 840-4903
Extérieur : 1 800 324-1759

CENTRE HOSPITALIER
PIERRE-BOUCHER
1333, boul. Jacques-Cartier Est
Longueuil (Québec) J4M 2A5

APPEL D'OFFRES N° E-1309

PROJET : Réfection de deux bassins de la toiture et passerelle d'entretien

Modifications au conduit d'évacuation du ventilateur et ajout d'une base pour cheminés d'évacuation

PROPRIÉTAIRE :
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
DU VIEUX-LONGUEUIL ET DE LAJEMMERAIS,
POINT DE SERVICE CENTRE HOSPITALIER
PIERRE-BOUCHER

1333, boulevard Jacques-Cartier Est
Longueuil (Québec) J4M 2A5
Téléphone : (450) 468-8011
À l'attention du service des achats

CONSULTANTS :

Architecture Labbé et Associés inc.
Monsieur Éric Labbé
35, chemin de la Rabastière Est
Saint-Bruno-de-Montarville
(Québec) J3V 2A4
Téléphone : (450) 441-4004
Télécopieur : (450) 441-0637

Dessau-Soprin
Monsieur Frédéric Sauriol
375, boulevard Roland-
Therrien, bureau 400
Longueuil (Québec) J4H 4A6
Téléphone : (514) 281-1033
Télécopieur : (450) 442-9996

Le Centre de santé et de services sociaux du Vieux-Longueuil et de LaJemmerais, point de service Centre hospitalier Pierre-Boucher, propriétaire ayant son siège au 1333, boulevard Jacques-Cartier Est à Longueuil, demande des soumissions pour un projet de réfection du système d'étanchéité et d'isolation de deux bassins de la toiture de la buanderie (225 m.c. approximativement), passerelle d'entretien et modifications au conduit d'évacuation du ventilateur, ainsi que l'ajout d'une base pour cheminés d'évacuation.

Les plans et devis pourront être obtenus au bureau de l'architecte à compter du 19 octobre 2004. Le coût des documents est de 50 \$ payable par chèque visé non remboursable émis à l'ordre du Centre hospitalier Pierre-Boucher. Il y aura une visite des lieux, le 26 octobre à 15 h.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de quatorze mille dollars (14 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de sept mille deux cent cinquante dollars (7 250 \$) fait à l'ordre du Centre hospitalier Pierre-Boucher, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale et de sept mille deux cent cinquante dollars (7 250 \$).

Les soumissions seront reçues au service des achats du Centre hospitalier Pierre-Boucher situé au sous-sol de l'établissement au plus tard le 9 novembre 2004 avant 14 heures, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ou quelqu'autres des soumissions reçues. Ce texte est un abrégé des textes officiels inclus aux documents de soumission.

M. Gilles Dufault, directeur général intérimaire

Note : Consulter les « Règlements adoptés en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux S5.r.1 »

Assistante dentaire
Temps plein

Faire parvenir votre c.v. à :
**Clinique dentaire
Stephen Desjardins**
8150, boul. Henri-Bourassa
Charlesbourg (Québec)
G1G 4C9
ou
téléphoner au 627-3570

Étude d'avocats est à la recherche d'une
SECRÉTAIRE JURIDIQUE
ayant un minimum de 2 années d'expérience pour combler un poste permanent. Salaire selon expérience.
Veuillez transmettre votre curriculum vitae à :
Dépt 3206 - Le Soleil
410, boul. Charest Est
C.P. 1547, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6

Clinique dentaire Cap-Rouge recherche
Assistante dentaire
Poste permanent, 3 à 4 jours/semaine
(60 heures/2 sem.) et
Hygiéniste dentaire
1 jour/semaine ou 2 demi-j./sem.
Envoyez votre c.v. au : 418-654-1228

AVIS
AUX ENTREPRISES

Vous recherchez des employés qualifiés ?
Et il vous manque de temps et de ressources ?
Confiez vos besoins à une entreprise qui a fait ses preuves dans le milieu des ressources humaines depuis plus de 50 ans.

MANPOWER

Nous trouverons la meilleure solution pour votre entreprise, c'est promis
Recrutement, formation gratuite, évaluation, support à l'embauche, etc...

Personne d'autre que MANPOWER ne peut vous aider à trouver la perle que vous recherchez d'une façon aussi professionnelle et rapide.

Notre spécialiste en recrutement,
Monsieur Serge Auger attend votre appel au :

418-874-7294
serge.auger@na.manpower.com
Visitez notre site : www.manpower.ca

CARRIÈRES



Une entreprise œuvrant dans le domaine du transport et de l'environnement est à la recherche d'un(e)
Préposé(e) au service à la clientèle
- Poste polyvalent dans un environnement agréable -

EXIGENCES : Permis de conduire. Habileté avec les chiffres.
TÂCHES : Prise de réservations, saisie de données, accueil des clients.
CONDITIONS : Contrat d'un an. Temps complet. 12 \$/h (pour débiter).
CANDIDATIE(S) : Faxer C.V. au (418) 525-5258 ou à criel@communauto.ca

www.communauto.com



TBC CONSTRUCTIONS INC., entreprise spécialisée dans le domaine de l'électromécanique du bâtiment, recherche un(e)

ESTIMATEUR(TRICE)
pour son département de ventilation. Une expérience dans le domaine serait considérée comme un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :
TBC Constructions Inc.
à l'attention de monsieur Claude Mathieu
760, avenue Godin
Vanier (QC) G1M 2K4
courriel : cmathieu@tbc.qc.ca



Recherché-e...

Cadre supérieur
Vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Le concours 798 se termine
le vendredi 29 octobre 2004 à 16 h 30.

La description complète du poste se retrouve à www.uqat.ca
sous la rubrique « Offres d'emploi ».

Les agriculteurs veulent se remettre en selle

RÉJEAN LACOMBE
RLacombe@lesoleil.com

■ Les producteurs agricoles de la grande région de Québec, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantie entendent bien se remettre en selle très rapidement après avoir été désarçonnés par une série de déboires économiques depuis plus d'un an.

La maladie de la vache folle combinée à une dramatique perte du revenu net agricole auxquelles se sont greffés la réforme de la fiscalité municipale liée à l'agriculture et les problèmes en acériculture ont fait très mal au secteur agricole québécois.

Ils étaient au moins 200 délégués à

l'assemblée annuelle des trois fédérations de l'Union des producteurs agricoles (UPA) à passer studieusement au crible une brochette de résolutions qui, espèrent-ils, leur permettraient de retomber sur leurs pieds.

D'entrée de jeu, le président de l'UPA, M. Laurent Pellerin, a brossé

un tableau des problèmes qui ont ébranlé le secteur agricole et des défis que les agricultures devront relever rapidement.

Ils ont fait leur le plan de développement de l'UPA pour les cinq prochaines années. Ils entendent bien aussi jouer un rôle prépondérant dans la mise en marché et la commercialisation des produits agricoles. Ils veulent en outre adapter leurs outils collectifs de façon à obtenir des marchés la part du dollar du consommateur qui leur revient.

QUATRE PILIERS

Le plan quinquennal qui repose sur

quatre piliers fondamentaux balise les prochaines actions que les producteurs agricoles québécois poseront afin d'éviter d'être ébranlés par d'autres événements catastrophiques, comme ceux qu'ils ont vécus depuis plus d'un an.

RECHERCHE RAPIDE DE RÉSULTATS CONCRETS

Prioritairement, ils entendent se battre pour un accroissement de leur revenu net. Pour y arriver, ils veulent mobiliser l'ensemble de l'organisation autour de solutions visant l'obtention rapide de résultats concrets.

Ils entendent bien accroître la part qui leur revient dans le prix des produits. La réduction de la dette des entreprises agricoles devient aussi un enjeu important. Les consommateurs seront même mis à contribution dans la démarche qu'ils entendent suivre.

Le plan de développement repose également sur une reconnaissance de l'importance du secteur agricole et sur la cohérence des interventions gouvernementales dans le soutien politique, financier et technique à l'agriculture et à la forêt. Ils sont même prêts à renforcer leur positionnement sur la scène internationale pour atteindre cet objectif.

Le troisième volet du plan de développement repose sur le maintien d'une agriculture moderne, à dimension humaine et environnementale qui veut contribuer au développement de son milieu. Parmi les moyens proposés pour y arriver, les

producteurs agricoles proposent d'établir un nouveau contrat social qui reconnaît l'agriculture comme moteur du développement économique, social et culturel du Québec.

JUSTE RÉMUNÉRATION

Ce nouveau contrat social reconnaît également le droit des producteurs de toucher une juste rémunération et la qualité des produits agricoles québécois. Tout en voulant maintenir le nombre de fermes à son niveau actuel, ils désirent obtenir une véritable politique d'établissement et favoriser, par l'entremise de leurs outils collectifs, l'entrée de jeunes dans la profession.

Dans un quatrième temps, ils souhaitent adapter leur organisation syndicale afin qu'elle réponde à l'évolution des besoins actuels et futurs de l'ensemble des producteurs.

EXCLUSION DE L'ASRA

Par ailleurs, les agriculteurs désirent revoir les critères d'admissibilité à l'assurance-stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de façon à exclure de cet important programme les entreprises qui achètent, transfèrent et commercialisent les produits agricoles qu'elles produisent elles-mêmes.

Bon nombre de ces résolutions seront acheminées à l'UPA qui pourra alors les inscrire dans son cahier de résolutions qui sera présenté aux délégués qui participeront en décembre au prochain congrès annuel du syndicat agricole.



Nous recherchons présentement des...

• Femmes	Indemnité compensatoire jusqu'à 1535 \$
• 65 ans et plus	
• Non-fumeuses	

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires. Dans la majorité des cas, les études réalisées portent sur des médicaments déjà disponibles sur le marché.

Pour des renseignements supplémentaires, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site Web

418-527-3476
1 866-anapharm

www.anapharm.com
équipe de recherche sur les médicaments



On veut miser sur une agriculture moderne

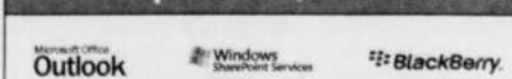


Ne plus dépenser pour des mises à jour de vos logiciels, c'est possible.

Avec les solutions de Bell, vous êtes en affaires.

COURRIEL
PARTAGE DE FICHIER
VIRUS ET POLLURIEL
CONTACTS
AGENDA
HÉBERGEMENT

Trousse de productivité, une solution de Bell



La Trousse de productivité est conçue pour aider tous les employés de votre entreprise à travailler ensemble de façon plus efficace. Travailler plus vite. En faire plus que le client en demande.

Il s'agit d'un ensemble d'outils logiciels intégrés que les entreprises de toutes tailles, qu'elles aient deux ou deux cents employés, peuvent s'offrir grâce à son coût peu élevé. Cependant, elle vous permet de profiter des capacités dont certaines grandes entreprises bénéficient déjà puisqu'elles ont des équipes complètes dédiées aux TI et peuvent se permettre de dépenser des dizaines de milliers de dollars sur des serveurs informatiques.

Heureusement, la Trousse de productivité est une solution gérée par Bell. Autrement dit, on vous aide à s'occuper de tout. Vous n'avez donc pas à nécessairement dépenser pour du nouveau matériel, la mise à jour de logiciels ou la gestion de la technologie.

De plus, vous aurez accès aux horaires, aux calendriers, à vos contacts, et vous serez même en mesure de partager des documents en ligne. Vous pourrez accéder à toutes ces informations à partir de votre bureau ou de n'importe quel endroit où il y a une connexion Internet, même à l'aide de votre BlackBerry®.

Voilà la Trousse de productivité, seulement chez Bell.

Pour un essai gratuit de 15 jours, visitez www.bell.ca/troussedeproductivite ou composez le 1 866 431-6591.



Et bien simple.™

© Ce service est offert aux clients du Québec et de l'Ontario, là où la technologie le permet. D'autres conditions s'appliquent y compris des exigences techniques minimales. Composez le 1 866 431-6591 pour connaître les détails. Aucun service n'offre une protection ni une fiabilité absolue. Les résultats peuvent varier. Microsoft, Outlook et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou d'autres pays; BlackBerry et RIM, leurs marques affiliées et leurs images et symboles sont la propriété exclusive ou des marques déposées de Research In Motion Limited, utilisées avec permission.

CAPITAL DE RISQUE

Larose s'inquiète de la baisse des investissements

PIERRE COUTURE

PCouture@lesoleil.com

La baisse importante des investissements en capital de risque dans la région de Québec inquiète le conseiller responsable du développement économique de la Ville, Claude Larose.

« Le pire est en train de se produire. On avait pourtant prévenu le gouvernement Charest de faire attention à ce secteur encore très fragile ici », a-t-il souligné hier.

Comme LE SOLEIL le rapportait vendredi dernier, si la tendance se maintient, les sommes d'argent investies dans les entreprises en démarrage de la région devraient fondre de moitié cette année. L'an dernier, les capitaux injectés avaient totalisé 125 millions \$. Au 30 juin de cette année, les sommes ne représentaient plus que 37 millions \$.

Selon M. Larose, la réduction à presque rien l'an dernier des investissements de la société Innovatech de Québec n'a pas eu les résultats escomptés. Bon an mal an, Innovatech Québec injectait environ 30 millions \$ dans les entreprises en démarrage de la région.

« Ce sont des fonds qui avaient été mis sur pied parce que les institutions financières privées étaient justement trop frileuses pour investir ici. Avec le retrait du gouvernement, on se rend compte que le privé tarde à se commettre. Ça va prendre un véritable fonds de transition, sinon le problème risque d'être très sérieux. »

Depuis le début de ses activités, en 1994, Innovatech Québec a injecté environ 160 millions \$ dans 150 entreprises et projets, dont notamment dans BioChem, Diagnostics, Infectio Diagnostique, TSO3, Viethom, Berclain, Hexavision, EON et TeraXion.

Des sommes qui fondraient de moitié cette année

Le Wal-Mart de Gatineau dans la cible syndicale

■ GATINEAU — L'idée de la syndicalisation semble faire boule de neige dans les magasins Wal-Mart québécois. Après Saguenay, Saint-Hyacinthe et Longueuil, les travailleurs de la succursale du secteur Hull, à Gatineau, ont entrepris des démarches en vue de se syndiquer. Un syndicat affilié à la FTQ, les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, compte ainsi prendre sous son aile quelque 150 employés de plus. Selon la loi, il faudra que 50% des travailleurs plus un adhérent à l'organisation pour qu'une accreditatation syndicale puisse être demandée à la Commission des relations du travail du Québec. (PC)

PAPIERS GASPÉSIA

En 2003, les chèques se faisaient à la main

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

PERCÉ — Pendant une bonne partie de 2003, les chèques émis par Papiers Gaspésia étaient faits à la main et l'installation d'un système informatique de contrôle comptable n'aurait pas été accomplie qu'en novembre, moins de trois mois avant l'arrêt des travaux de modernisation de la papeterie de Chandler, le 30 janvier 2004. Cette thèse est avancée par l'avocat Michel Jolin, procureur de la Commission d'enquête publique sur le dépassement de coût du projet de Papiers Gaspésia, caractérisé par des dépenses excédentaires qui se seraient établies à plus de 200 millions \$ si le chantier n'avait pas été arrêté. La commission, présidée par le juge à la retraite Robert Lesage, a entrepris l'audition de témoins hier au palais de justice de Percé.

M. Jolin a demandé au président-directeur général de Papiers Gaspésia, Denis Beauséjour, seul témoin entendu hier, de lui fournir ce matin les dates d'installation de systèmes informatiques d'émissions de chèques et de contrôle des dépenses du projet. L'avocat de la commission s'est employé tout au long de la journée à déceler ce qu'il percevait comme les failles organisationnelles de Papiers Gaspésia.

Il a notamment mis à jour le fait que la société en commandite Papiers Gaspésia a été, administrativement, une coquille vide entre avril et août 2002, sinon plus tard. Denis Beauséjour est entré en fonction en août

2002, mais il a partagé son temps entre Chandler et d'autres usines de Tembec, à Pine Falls au Manitoba, et à Saint-Raymond jusqu'à la fin de cette année-là.

M. Beauséjour a indiqué qu'en attendant que Papiers Gaspésia embauche son équipe, c'est principalement Tembec qui s'est occupé du projet de Chandler. Il a également souligné que le délai d'installation de l'informatique n'empêchait pas la présence de contrôle d'autres formes.

SANS PLAN GLOBAL

Michel Jolin a également suggéré qu'en 2002 et 2003, une bonne partie du chantier a été menée sans plan global de gestion des approvisionnements, des échéanciers et des coûts. Denis Beauséjour, qui n'avait pas droit de vote au conseil de Papiers Gaspésia, a indiqué que le suivi se faisait avec plusieurs documents.

L'avocat de la commission a voulu démontrer, conventions à l'appui, que Tembec recevait de Papiers Gaspésia de substantielles rétributions pour ses compétences dans le domaine des pâtes et papiers malgré le fait qu'elle était actionnaire dans le projet de Chandler. La firme a touché 50 000 \$ par mois entre 2002 et 2004 pour ce type de services en plus de se faire rembourser les salaires, les dépenses et les avantages sociaux des gens de Tembec consacrant du temps à Papiers Gaspésia.

Une prime de performance de 300 000 \$ au démarrage de l'usine était également prévue dans la convention de service de soutien,

tout comme une reconduction de 20 mois de la rétribution mensuelle de 50 000 \$ suivant le début de production. D'autres montants pourraient être divulgués aujourd'hui.

L'avocat de Tembec, Claude Morency, souvent appuyé par ses confrères représentant la Société générale de financement et le Fonds de solidarité de la FTQ, bref les actionnaires de Papiers Gaspésia, s'est objecté à la divulgation du contenu des diverses conventions élaborées lors de la création de la société en commandite. Ces représentations, portant sur l'intérêt public des conventions, ont d'ailleurs occupé de longs moments des audiences.

Désireux de protéger des méthodes corporatives pouvant intéresser des concurrents, M. Morency concédait que les conventions puissent être consultées par les membres de la commission et par les parties intéressées à la limite, mais seulement dans l'enceinte du palais de justice.

Deux fois, le président Robert Lesage a indiqué que les détails de certaines conventions, dont celle des actionnaires, étaient d'intérêt public, étant donné le nom même de la commission et l'importance des fonds publics (68 % du financement en prêts ou en subventions) venant d'organismes publics.

« Pensez-vous qu'on peut faire du découpage dans les conventions, alors que les articles sont appuyés les uns sur les autres (...) Le contrat (entre actionnaires) est pertinent. C'est à ce chapitre que se prennent les décisions et nous étudions le proces-

sus de décision », a dit M. Lesage.

Sur la nécessité de dévoiler certains détails de la convention sur les ventes et le marketing du papier devant être produit à Chandler, le président a conclu qu'il était du ressort public de connaître « les relations de Tembec avec les autres parties et le rôle de

Tembec dans l'affaire. Je pourrais soulever la notion de conflit d'intérêts et votre cliente (Tembec) serait au cœur de cette notion ».

L'assistance aux travaux de la commission saura ce matin ce que le magistrat à la retraite voulait dire par cette phrase.

On liquide chez MARLIN

OPTRA⁴

0% À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS

139\$/mois*

Comptant	Mensualité*
0 ^{\$}	182 ^{\$}
1500 ^{\$}	150 ^{\$}
2000 ^{\$}	139 ^{\$}

500\$ d'essence gratuite sur nos modèles 2004



MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

* Location de 48 mois, 80 000 km. Transport inclut. Taxes en sus. Rabais GM inclus.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - PROJET DE RÈGLEMENT R.A.7V.Q.34 ADOPTÉ LE 12 OCTOBRE 2004, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES

14148-HP-264.02 ET 14149-A-201.02,

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 12 octobre 2004 sur le projet de modification du Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur le zonage et l'urbanisme relativement aux zones 14148-HP-264.02 et 14149-A-201.02, le Conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement.

Ce projet de règlement R.A.7V.Q.34 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées des zones 14148-HP-264.02 et 14149-A-201.02 et des zones contiguës à celles-ci, afin qu'un règlement qui les concerne soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du second projet peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description des zones visées

La zone visée 14148-HP-264.02 est située de part et d'autre de la rue Rolland-Saint-Laurent et au sud de la rue des Aigrettes, alors que la zone visée 14149-A-201.02 se situe aussi de part et d'autre de la rue Rolland-Saint-Laurent, mais au nord de la rue des Aigrettes. L'illustration des zones visées 1418-HP-264.02 et 14149-A-201.02 et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

- Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
 - être reçue au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, 305 rue Racine, Loretteville, Québec, au plus tard le huitième (8e) qui suit celui de la publication du présent avis ;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.7V.Q.34 peut être consulté au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, situé au 305 rue Racine, Loretteville, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 19 octobre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, Elise Rhéaume

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES, AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM - PROJET DE RÈGLEMENT R.A.7V.Q.36 ADOPTÉ LE 12 OCTOBRE 2004, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1386 DE L'ANCIENNE VILLE DE LORETTEVILLE RELATIVEMENT AUX ZONES CIR-383+ ET RH-371+

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 12 octobre 2004 sur le projet de modification du Règlement de l'arrondissement de zonage numéro 1386 de l'ancienne Ville de Loretteville relativement aux zones CIR-383+ et RH-371+, le Conseil d'arrondissement a adopté un projet de règlement.

Ce projet de règlement R.A.7V.Q.36 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part des personnes intéressées des zones CIR-383+ et RH-371+ et des zones contiguës à celles-ci, afin qu'un règlement qui les concerne soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du second projet peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

2. Description des zones visées

Les zones visées sont situées approximativement de part et d'autre de la rue Saint-Amand et au sud-ouest du boulevard des Étudiants sur le territoire de l'ancienne Ville de Loretteville. L'illustration des zones visées CIR-383+ et RH-371+ et des zones contiguës peut être consultée au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- être reçue au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, 305 rue Racine, Loretteville, Québec, au plus tard le huitième (8e) qui suit celui de la publication du présent avis ;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le projet de règlement R.A.7V.Q.36 peut être consulté au bureau de la secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, situé au 305 rue Racine, Loretteville, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et une copie du résumé du projet peut aussi être obtenue sans frais par toute personne qui en fait la demande.

Donné à Québec, ce 19 octobre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, Elise Rhéaume

ASSEMBLÉES PUBLIQUES DE CONSULTATION

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT VQZ-3 « SUR LE ZONAGE ET L'URBANISME » DE L'ANCIENNE VILLE DE QUÉBEC ET AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 88-257 DE L'ANCIENNE VILLE DE LAC-SAINT-CHARLES

Lors d'une séance tenue le 12 octobre 2004, le Conseil d'arrondissement La Haute-Saint-Charles a approuvé le projet de modification au Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur le zonage et l'urbanisme, relativement aux objets suivants :

- Permettre, dans la zone 14109-HP-264.23, la transformation d'une habitation isolée d'un seul logement en une habitation isolée de deux logements par l'ajout d'un logement supplémentaire servant à loger un parent du propriétaire ou du conjoint du propriétaire. Ce règlement permet de plus de transformer un garage en logement, sous réserve de certaines conditions. La zone 14109-HP-264.23 est formée du territoire approximativement borné par les rues suivantes : route Penney, boulevard Saint-Claude, rue Jardi-Bonnet, boulevard des Cimes, rue Duhamel, rue Desportes ;

Lors de cette même séance, il a également approuvé un projet de modification au Règlement de zonage numéro 88-257 de l'ancienne Ville de Lac-Saint-Charles, relativement aux objets suivants :

- Agrandir la zone HM-541 à même une partie de la zone HM-568 qui sera réduite d'autant, et de modifier l'alinéa 10.4.2.2 intitulé « implantation des maisons mobiles » de manière à ajouter la zone HM-568 dans l'énumération des zones où il est obligatoire d'ériger des fondations sur piliers de béton uniquement, ainsi que l'agrandissement de la zone IA 539 à même la zone HM 568 qui sera réduite d'autant. Les zones HM 541, HM-568 et IA 539 sont approximativement délimitées par la 1^{re} Avenue, la rue Leprie et la rue de la Colline

Des assemblées publiques de consultation sur ces projets de règlements auront lieu le 8 novembre 2004 à 19h00, à la salle du conseil du bureau d'arrondissement La Haute-Saint-Charles, situé au 305, rue Racine, Loretteville, Québec.

Lors de ces assemblées publiques de consultation, le président du Conseil d'arrondissement expliquera le contenu des projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ces projets de règlements ainsi qu'une illustration des zones visées peuvent être consultés au Bureau d'arrondissement La Haute-Saint-Charles, situé au 305, rue Racine, Loretteville, Québec, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Donné à Québec, ce 18 octobre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, Elise Rhéaume

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par les présentes donné :

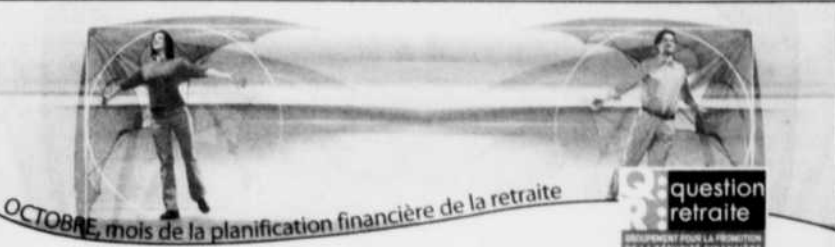
1. Que lors d'une séance du Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, tenue le 12 octobre 2004, le Conseil d'arrondissement a adopté le Règlement de l'arrondissement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur l'interdiction de stationner dans les rues et les routes relevant de la responsabilité de l'arrondissement lors d'une opération de déneigement, R.A.7V.Q.38.

2. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au Bureau d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles, situé au 305 rue Racine, Loretteville, Québec, durant les heures de bureau soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;

3. Que le règlement susdit entre en vigueur suivant la loi.

Donné à Québec, ce 18 octobre 2004.

La secrétaire et assistante-greffière de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles, Elise Rhéaume



OCTOBRE, mois de la planification financière de la retraite

Question retraite

Les Québécois face à leur retraite : confiants, optimistes, insécures ou inquiets ?

Un sondage^{*} fait pour le compte de Question Retraite montre que 43 % des Québécois de 25 à 44 ans se disent confiants quant à leur éventuelle retraite et ont posé des gestes concrets en ce sens.

Les trois quarts d'entre eux ont consulté pour être conscients sur leur retraite et le tiers possèdent un plan d'action précis pour atteindre les objectifs visés. À 91 %, ils investissent dans un REER et, dans la moitié des cas, plus d'une fois par année. Même si les deux tiers s'attendent à avoir droit aux prestations du régime complémentaire de retraite de leur employeur, ces personnes comptent en majorité sur leurs avoirs personnels à la retraite.

À l'opposé, on retrouve les inquiets qui n'ont pas posé de gestes concrets et, à mi-chemin, on retrouve les insécures inquiets même s'ils ont posé des gestes et les optimistes qui n'ont rien fait mais qui demeurent confiants.

S'intéresser à la planification de la retraite et s'informer à ce sujet ne doit pas se faire uniquement lorsqu'on a de l'argent à mettre de côté. Quel que soit l'occupation ou le niveau de revenu, tous ont intérêt à s'informer puisque cela leur permettra de bien connaître leur pro-

position et que cette connaissance les rassurera quant à leur avenir. L'inquiétude se trouve ainsi réduite et le sentiment de culpabilité aussi.

Question Retraite est un groupement public-privé pour la promotion de la sécurité financière à la retraite qui réunit 18 partenaires. Ceux-ci encouragent et mettent en place des activités visant à informer et à sensibiliser les Québécois à l'importance de la sécurité financière à la retraite.

Chaque année, octobre est consacré Mois de la planification financière de la retraite. « J'ai mon plan » est le thème mis de l'avant cette année par Question Retraite. Avoir un plan c'est, dans un premier temps, faire l'inventaire de ses ressources financières, puis se fixer des objectifs pour la retraite, et finalement, déterminer les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs.

Question Retraite vous invite à visiter son site Internet et à vous procurer gratuitement son Guide de la planification financière de la retraite, un outil spécialement créé pour vous aider à planifier votre retraite.

* Sondage réalisé en novembre 2003 par Question Retraite en partenariat avec la Régie des rentes du Québec.

www.questionretraite.qc.ca

Le 23 octobre, surveillez le cahier spécial sur la planification financière de la retraite
Le 29 octobre, participez au « clavardage » organisé sur cyberpresse.ca

RINFRET VOLKSWAGEN
5355, boul. de la Rive-Sud Lévis

www.rinfretvw.com
833-2133

VENTE de démonstrateurs et neufs 2003

Beetle 2003

#75770
Démonstrateur, 26 000 km
Mags
Toit ouvrant
Prix courant : 26 959\$
Rabais : 7459\$
Prix Rinfret : 19 500\$

Beetle 2003

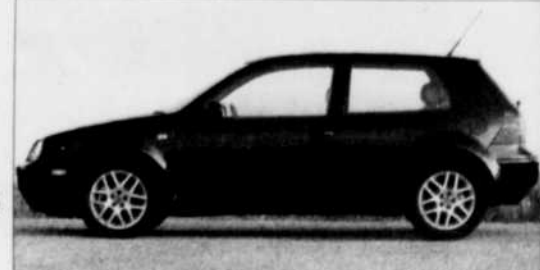
#76400
Automatique
Toit ouvrant
Mags
Prix courant : 26 845\$
Rabais : 3345\$
Prix Rinfret : 23 500\$

Golf GTI 2003

#76530
Mags
Roues 17 pouces
Toit ouvrant
Prix courant : 29 510\$
Rabais : 6010\$
Prix Rinfret : 23 500\$

Golf GLI VR6 2003

200 chevaux
Mags
Roues 17 pouces
Prix courant : 32 245\$
Rabais : 3745\$
Prix Rinfret : 28 500\$



Jetta Turbo Diesel 2003

#79800
Toit ouvrant
Cuir
Prix courant : 31 690\$
Rabais : 3790\$
Prix Rinfret : 27 900\$

Passat V6 familial 2003

#80170
Démonstrateur, 13 500 km
Prix courant : 35 750\$
Rabais : 6977\$
Prix Rinfret : 28 773\$

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



Voir détails en magasin

Santé, prospérité et sécurité pour 2005.

Ajout de nombreuses caractéristiques
de sécurité sur tous les modèles 2005.

Odyssey LX 2005

Repensée de A à Z



Odyssey EX
illustrée

Prix de location

358\$*

par mois/48 mois

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement

Prix de location

298\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement

CR-V LX 2005



CR-V EX
illustrée

Pilot LX 2005



Pilot EX
illustrée

Prix de location

498\$*

par mois/48 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant

**96 000 km • Option 0 \$
comptant disponible**

Transport et préparation inclus en location seulement



**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2005 mentionnés ci-après. Période de location 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Odyssey LX 2005 (modèle RL3825E) : a) 358 \$, b) 6 439 \$, c) 23 623 \$. Pilot LX (modèle YF1815E) : a) 498 \$, b) 3 256 \$, c) 27 160 \$; CR-V LX (modèle RD7755E) : a) 298 \$, b) 4 910 \$, c) 19 214 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles. Demandez tous les renseignements chez les concessionnaires Honda participants.

LOI ANTITABAC

Les restaurateurs de Québec sont prêts

ANNE BEAULIEU
ABeaulieu@lesoleil.com

■ En avance sur la province dans la conversion à un environnement sans fumée, la plupart des restaurateurs de la région de Québec semblent maintenant souhaiter l'arrivée d'une loi interdisant la cigarette dans la totalité des établissements.

« Les restaurateurs ont hâte que la loi passe », a dit hier le directeur général de la Corporation des restaurateurs de Québec, Denys Paul-Hus, en réagissant à l'information voulant que le gouvernement s'apprête à bannir la cigarette des restaurants. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, doit rendre compte de la mise en œuvre de la politique du tabac en octobre 2005. Une révision de la politique est envisagée et des consultations devraient avoir lieu au printemps. Pour l'instant, la loi oblige les restaurants à réserver 60% de leur espace aux non-fumeurs.

« Il faut que le gouvernement mette ses culottes », affirme Yvan Ouellet, propriétaire du 47^e Parallèle, situé à proximité du Grand Théâtre. « La restauration est un marché fragile. C'est au gouvernement de prendre les

décisions, pas aux restaurateurs. Les édifices publics sont des édifices sans fumée. Pourquoi en va-t-il autrement des restaurants? » fait-il valoir.

En août 2003, une semaine avant l'inauguration du nouveau 47^e Parallèle, et après avoir investi 10 000 \$ dans la construction d'une salle avec ventilation indépendante réservée pour les fumeurs, M. Ouellet, de concert avec ses associés, a

décidé d'opter pour un restaurant sans fumée. « Nous nous sommes dit, non, c'est trop débile. Un si beau restaurant, une telle qualité de nourriture avec ses parfums subtils et ses fins arômes », évoque-t-il. « Gastronomie et cigarettes ne vont pas de pair », plaide le restaurateur, en mentionnant que l'odeur des cigarettes qui s'incruste partout ne fait pas très hygiénique.

Même s'il dit avoir longtemps hésité avant de prendre sa décision, par crainte de perdre des clients (certains prétendent que les fumeurs sont de bons mangeurs et de bons buveurs), Yvan Ouellet affirme ne l'avoir jamais regrettée. « Les gains sont compensés par les pertes. De plus, la tendance vers des environnements sans fumée est irréversible », dit-il. « Avant, les groupes de plus de quatre personnes réservaient toujours dans la section fumeur, pour accommoder les fumeurs, même s'ils étaient en minorité; maintenant, c'est l'inverse ».

Pas de regret non plus du côté de Jacques Gauthier, du groupe Resto-Plaisir, propriétaire des restaurants Cochon Dingue. Lui aussi était au départ craintif, bien qu'une expérience similaire, un an plus tôt, au Lapin Sauté, ait été accompagnée d'une hausse de 10% de la clientèle. Aux Cochon Dingue, le virage sans fumée n'a pas eu d'effet sur le chiffre d'affaires, « et le restaurant est plus facile à opérer », indique-t-il, en soulignant que les pressions de son personnel l'ont aidé dans sa décision.

D'ailleurs, reprend Conrad Chabot, propriétaire de quatre Chez Cora qui interdisent la cigarette, les employés sont les principaux bénéficiaires

d'une politique sans fumée. « Leur qualité de vie s'est améliorée », lance M. Chabot.

La loi actuelle prévoit que d'ici décembre 2009, toutes les sections fumeurs des restaurants de 35 places et plus devront être isolées par des cloisons s'étendant du sol au plafond. Elles devront aussi être munies d'un système de ventilation indépendant. Les restaurants construits depuis décembre 2001 ou ayant subi des rénovations majeures sont déjà soumis à ces obligations. Si le gouvernement y va d'une interdiction complète de la cigarette, celles-ci de-

qu'il aimerait bien économiser.

À Québec, un restaurant sur cinq interdit maintenant à ses clients de griller une cigarette. Un chiffre apparemment encore inégalé en province.

Quoiqu'une majorité des restaurateurs de Québec semble souhaiter qu'une interdiction de fumer entre rapidement en vigueur, tous ne sont pas en accord.

« Il faut respecter la liberté de la personne. Pourquoi empêcher un client de fumer si les clients non-fumeurs ne s'en aperçoivent même pas et ne sont pas incommodés? » s'exclame M. Nicola Cortina, du MichelAngelo.

M. Cortina redoute que l'interdiction de fumer réduise son chiffre d'affaires. « Les clients s'organiseront pour manger chez eux, entre amis, en recourant aux services d'un traiteur », argumente-t-il. Le restaurateur souligne néanmoins qu'il lui arrive de déclarer son établissement non-fumeur, quand les places disponibles dans la section non-fumeur ne suffisent à la demande.

Un sondage publié en août révèle que c'est à Québec que l'interdiction de fumer dans les restaurants et les bars reçoit le plus d'appuis: 74% s'y montrent favorables, contre 63% pour l'ensemble de la province.

Le 47^e Parallèle est sans fumée depuis août 2003

Au Café du Monde on souhaite que les choses aillent très rapidement

viendront cependant caduques.

Même s'il a déjà investi 60 000 \$ au Café du Monde pour se conformer aux obligations de 2009, Jacques Gauthier, souhaite quand même que le gouvernement aille rapidement de l'avant avec une loi interdisant le tabac. Pour renouveler l'air de la section fumeurs, la climatiser en été et la réchauffer en hiver, il lui en coûte quelque 50 000 \$ par an, une somme

**Épargner pour des vacances.
Un moyen d'y arriver. Garanti.**

Obligations d'épargne du Canada
un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

En achetant des Obligations d'épargne du Canada, vous obtenez un rendement garanti à un taux concurrentiel, le tout sans frais, et vous contribuez du même coup à l'économie de notre pays. Que vous optiez pour l'Obligation d'épargne du Canada, encaissable en tout temps, ou pour l'Obligation à prime du Canada, dont le taux d'intérêt est plus élevé, vous obtenez un placement sûr, bon pour votre avenir. Vous pouvez vous procurer l'un ou l'autre titre à votre institution bancaire ou financière, sur le lieu de travail par retenues salariales, en ligne au www.oec.gc.ca ou par téléphone au 1 888 773-9999.

L'OBLIGATION À PRIME DU CANADA			L'OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA
1,70% AN 1	2,20% AN 2	3,20% AN 3	1,35% AN 1
Émission 40: Encaissable une fois l'an. Taux annuel composé de 2,36% au bout de 3 ans.			Émission 90: Encaissable en tout temps.

Canada

* En vente jusqu'au 1^{er} novembre 2004. Le ministre des Finances peut mettre fin à la vente des obligations en tout temps. Les porteurs d'obligations sont priés de noter qu'à partir du 1^{er} novembre 2004, les émissions 3 et 21 de l'Obligation à prime du Canada porteront les taux indiqués plus haut. Les émissions 46 à 50, 52, 54, 60, 66, 72, 78 et 84 de l'Obligation d'épargne du Canada porteront les taux susmentionnés.

LE MARCHÉ BOURSIER

LA BOURSE EN UN CLIN D'ŒIL

TORONTO

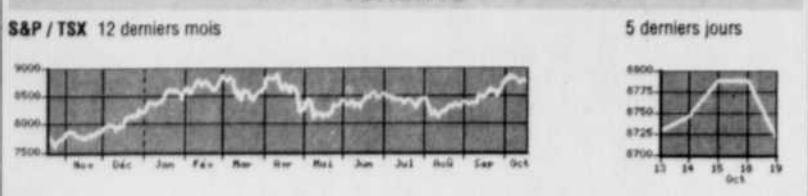


Table with 5 columns: Hier, OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes data for 12 months and 52 weeks.

Table with 5 columns: Les 10 plus actifs, VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%). Lists top 10 active stocks.

Table with 2 columns: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$. Lists top performing stocks.

Table with 2 columns: Titres perdants en %, Titres perdants en \$. Lists underperforming stocks.

Table with 5 columns: TSX 60, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes data for 52 weeks.

NEW YORK

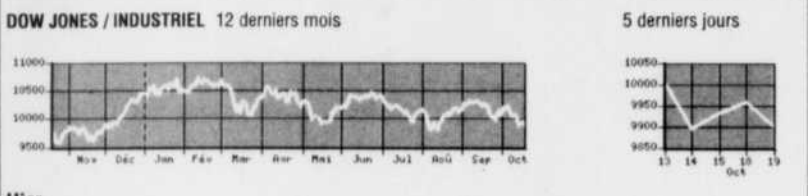


Table with 5 columns: Hier, OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes data for 52 weeks.

Table with 5 columns: Les 10 plus actifs, VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%). Lists top 10 active stocks.

Table with 2 columns: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$. Lists top performing stocks.

Table with 2 columns: Titres perdants en %, Titres perdants en \$. Lists underperforming stocks.

NASDAQ

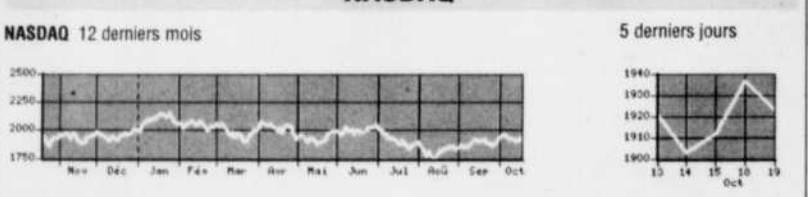


Table with 5 columns: Hier, OUVERTURE, HAUT, BAS, FERMETURE, VAR. 1 J, VAR. 1 AN. Includes data for 52 weeks.

Table with 5 columns: Les 10 plus actifs, VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%), VOLUME, CLÔT. (\$), VAR. (%). Lists top 10 active stocks.

Table with 2 columns: Titres gagnants en %, Titres gagnants en \$. Lists top performing stocks.

Table with 2 columns: Titres perdants en %, Titres perdants en \$. Lists underperforming stocks.

Monnaies

Table with 3 columns: Devise, Taux, Variation. Lists various currencies and their exchange rates.

Obligations

Table with 4 columns: Émission, Maturité, Rendement, Variation. Lists various bonds and their yields.

NASDAQ

Large table listing various NASDAQ stocks with columns for Société, Volume, Form., etc.

Advertisement for Jean-Maurice Vézina, Administrateur Agréé, Pl. Fin. Focuses on retirement planning and tax strategies.

Advertisement for Jean-Maurice Vézina, Administrateur Agréé, Pl. Fin. Focuses on investment and financial planning.

Advertisement for New York, featuring a large image and text about market trends.

Advertisement for A à F, featuring a large image and text about market trends.

Advertisement for G à L, featuring a large image and text about market trends.

Advertisement for M à U, featuring a large image and text about market trends.

Advertisement for T à Z, featuring a large image and text about market trends.

Indice boursier régional

Table with 2 columns: Indice, Variation. Lists regional stock indices and their changes.

CDNX

Table with 5 columns: Titres, Ventes (100), Haut, Bas, Change. Lists various stocks and their performance.

Fonds communs de placement

Table with 3 columns: Catégorie, Meilleures, Pires. Lists various mutual funds and their performance.

Pétroles

Table with 3 columns: Société, Rendement, Variation. Lists various oil companies and their yields.

Dividendes

Table with 3 columns: Société, Rendement, Variation. Lists various dividend-paying stocks.

Bénéfices

Table with 3 columns: Société, Rendement, Variation. Lists various profitable companies.

Toronto

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions selon son droit de vote; t= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assues à des règlements; pr= privilégiées; r=actions privilégiées dernier dividende pas encore versé; u= unité de capital-actions; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Table with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

A et B

Table listing various stocks under 'A et B' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

K à M

Table listing various stocks under 'K à M' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

N à Q

Table listing various stocks under 'N à Q' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

O à R

Table listing various stocks under 'O à R' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

S à Z

Table listing various stocks under 'S à Z' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table listing various stocks

Table listing various stocks with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table listing various stocks

Table listing various stocks with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table listing various stocks

Table listing various stocks with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Advertisement for BMW traction intégrale, featuring a BMW car and text describing its features.

Advertisement for a financial offer: '0\$ de commission X3 499\$/mois', with details on terms and conditions.

Advertisement for Automobiles Jalbert Inc., located at 1685, boulevard Central, Québec.

Advertisement for 'UNITÉS EN FIDUCIARITÉ' (Trust Units) with a list of various investment funds.

D à F

Table listing various stocks under 'D à F' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

H à J

Table listing various stocks under 'H à J' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

R à

Table listing various stocks under 'R à' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

N à Q

Table listing various stocks under 'N à Q' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

C à E

Table listing various stocks under 'C à E' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

G à I

Table listing various stocks under 'G à I' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

L à P

Table listing various stocks under 'L à P' category with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Table listing various stocks

Table listing various stocks with columns: Société, Div., Cours, Chg. \$2 sem., %

Décès & Avis

INDEX DES AVIS DE DÉCÈS

BERGERON, Eugénie Lyster	16 oct. 2004
BERNATCHEZ, Alain Cap-Saint-Ignace	17 oct. 2004
CÔTÉ, Héliène Québec	5 oct. 2004
CYR, Bert New Richmond	
DION, Jeannette Laflamme Saint-Charles Bellechasse	16 oct. 2004
DORÉ, Jean Québec	16 oct. 2004
FORTIN, Madeleine Québec, autrefois Beauceville	16 oct. 2004
GENEST, DIT LABARRE, Jean-Paul Theftford Mines	18 oct. 2004
HAMEL, Antoine L'Anclienne-Lorette	18 oct. 2004
JOLICOEUR, Carmen Martin Québec	26 sept. 2004
JULIEN, Madeleine Thibault Brossard	18 oct. 2004
MASSÉ, Thérèse Benoit Hull	16 oct. 2004
MERCIER, Marguerite Chabot St-Laurent I.O.	18 oct. 2004
MORIN, Adrien Joliette	29 sept. 2004
OUELLET, Laula Barbeau Charlebourg	17 oct. 2004
PARÉ, Henriette d'Orsonnens Québec	17 oct. 2004
POISSON, Jos E. Lévis	14 oct. 2004
THÉRIAULT, Eugénie Ouellet Rivière Ouelle, Kamouraska	18 oct. 2004
VILLENEUVE, Benoît Charlebourg	18 oct. 2004
AUTRES PERSONNES DÉCÉDÉES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC AU COURS DES DERNIERS JOURS	
COUILLARD, Cécile Gendron Rimouski	18 oct. 2004
CÔTÉ, Germaine Laverdière Québec	16 oct. 2004
FORTIN, Josaphat La Guadeloupe	17 oct. 2004
LAROCHE, Pamphile autrefois de Sainte-Foy	17 oct. 2004
LEBEL, Marlène Drummondville	15 oct. 2004
THERIAULT, Réginald Sayabec	17 oct. 2004
TURGEON, Juliette Guay Beaumont	17 oct. 2004



Eugénie Bergeron

La Villa des Gens Heureux de Lyster, le 16 octobre 2004, est décédée Dame Eugénie Bergeron. Elle était âgée de 93 ans et 7 mois et demeurait à Lyster. Elle était l'épouse en premières noces de feu Edmond Turcotte et en deuxième noces de feu Adélar Bergeron. La famille recevra les condoléances au Salon Funéraire

NAPOLÉON LAMBERT & FILS INC.
(Salle des Chevaliers de Colomb de Lyster)
114, rue Isabelle, Lyster

le jeudi 21 octobre de 19h à 21h30 et le vendredi 22 octobre, jour des funérailles, à compter de 12h30. Les funérailles auront lieu **vendredi le 22 octobre 2004 à 14h30 en l'église de Lyster** et de là au cimetière paroissial. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Funéraire

NAPOLÉON LAMBERT & FILS INC.
de Lyster

Elle laisse dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Marie-Anne Bergeron de Laurier-Station, Mme Madeleine Turcotte (Wilfrid Charest) de St-Flavien, Mme Cécile Turcotte (M. Iris Gosselin) de Plessisville et M. Albert Turcotte (Mme Annette Moffet) de Dosquet ainsi que les familles de feu Aimé Bergeron (feu Bernadette Auger), feu Marie-Louise Bergeron (feu William Viger), feu Émilie Bergeron (feu William Viger), feu Delphis Bergeron, feu Odilon Bergeron (feu Antoinette Lauzé), feu Martial Bergeron (feu Marie Roy), feu L'Abbé Joseph Désiré Bergeron, feu Eva Bergeron (feu Eugène Gingras), feu Zoël Bergeron (feu Marie-Rose Croteau), feu Jeanne Bergeron (feu Donat Turcotte), ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis, spécialement ses amis de la Villa des Gens Heureux de Lyster. La famille tient à remercier chaleureusement Mme Marie Veilleux pour la qualité exceptionnelle des soins qu'elle a apporté à Mme Bergeron tout au long de son séjour à la Villa des Gens Heureux, un merci du fond du cœur. Ceux qui désiraient faire un don en mémoire de la défunte à la Fabrique de Lyster, des bénévoles seront présentes au salon funéraire afin de recueillir vos dons et offrandes.

Pour informations: 418-596-2221 ou 1-888-596-1117
Lyster: 819-389-1112
email: funeraire-lambert@globetrotter.net
Membres de la Corporation des Thanatologues du Québec.

Notre monde a soif de justice

Merci de donner.



Développement et Paix

1-888-234-8533
www.dev.org



Alain Bernatchez

À l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 octobre 2004, à l'âge de 47 ans, est décédé Monsieur Alain Bernatchez. Il demeurait à Cap-Saint-Ignace.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Éloïse (Félix-Antoine Dubé), Mathieu (Mélie Thibault Bernier) et Emilie; son père Jean-Pierre (feu Yvette Cloutier; Monique Boulet); ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Benoît (Denise Tondreau), Lynda (Alain Bernier), Sylvain (Danielle Mailoux) et Héliène (Michel Coulombe); ses neveux et ses nièces: Joanie Bernatchez, Janick Bernatchez et Kevin Coulombe. Il était également l'oncle de feu Pierre-Marc Bernier. Il laisse aussi ses oncles, tantes, autres parents et amis(es). Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Canadienne du Cancer. Des formulaires seront disponibles au salon. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire

DE LA DURANTAYE ET FILS
560, du Souvenir, Cap-Saint-Ignace
mercredi de 19h à 22h et jeudi jour des funérailles à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le **jeudi 21 octobre 2004 à 15h en l'église St-Mathieu de Montmagny** et de là au crématorium.
Pour renseignements : (418) 246-5337
sans frais: 1-877-598-3093
ou messages de sympathie: télécopieur: (418) 246-5115
courriel : duran4ge@globetrotter.net



Héliène Côté

1921 - 2004

À Boischatel, le 5 octobre 2004, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Héliène Côté, fille de feu M. Léon Côté et de feu dame Eugénie Turcotte. Elle demeurait autrefois à Québec. Elle a été confiée au

PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE
La famille recevra les condoléances au **COMPLEXE FUNÉRAIRE DU PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE** (2e édifice), 301, rang Ste-Anne (coin rte de l'Aéroport), Quartier Laurentien, Ste-Foy le **samedi, 23 octobre 2004, de 13h30 à 14h30**. Une liturgie de la parole suivra à **14h30 en la chapelle du Parc Commémoratif La Souvenance**.

Elle laisse dans le deuil, ses neveux: Christian Côté (Michelle Martineau), François, Michel et Guy Côté; ses nièces: Suzanne (Rémi Blais), Line (Jean-Pierre Huertas); ainsi que plusieurs parents et ami(e)s dont Madame Lucette Girouard qui l'a accompagnée tout au long de sa maladie. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer (1040, Belvédère, bureau 312, Québec QC G1S 3G3, tél. 418-527-4294).

Pour renseignements : 871-2372
Télécopieur : 871-6965
Courriel : lasouvenance@lepinecloutier.com
Site web : www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec

Bert Cyr

1922 - 2004

À Centre hospitalier Baie des Chaleurs de Maria, à l'âge de 81 ans, est décédé Bert Cyr. Il demeurait à New Richmond. Monsieur Cyr laisse dans le deuil son épouse Fernand Paradiac et ses cinq fils: Michel, Lomer, Luc, Charles et Tommy ainsi que sa sœur Doréa (Georges Keays).

Un remerciement spécial est adressé au personnel soignant du Centre hospitalier de Maria pour les attentions et soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du Centre hospitalier Baie des Chaleurs de Maria, soit directement au

SALON FUNÉRAIRE HENRI THIBODEAU INC.
221, chemin Cyr
New Richmond (Québec) G0C 2B0
d'où la famille recevra les condoléances de 14h à 16h et de 19h à 21h, le **jeudi 21 octobre et les funérailles auront lieu à 10h30, en l'église de l'endroit, le vendredi 22 octobre 2004.**



Jeannette Laflamme Dion

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 octobre 2004, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Jeannette Laflamme, épouse bien-aimée de monsieur Léandre Dion. Elle demeurait à St-Charles de Bellechasse. La famille recevra parents et amis au salon funéraire

EDOUARD TRAHAN & FILS
2700, ave. Royale, St-Charles de Bellechasse le jeudi 21 octobre de 19h à 22h. Vendredi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le **vendredi 22 octobre à 15h en l'église St-Charles** et de là au cimetière paroissial.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Carole, ses fils: Sylvio et Martin, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs de la famille Laflamme: Marie-Rose (Roland Lemieux), Alice (Eugène Goulet), Éva (feu

Raoul Lemieux), Fernande (Jean-Paul Gonthier), Liliane (feu Benoit Goulet), Yolande (feu Lionel Dion), feu Roland Laflamme, Marcel Dion (Suzanne Dumais), Lucienne Côté (Paul-Henri Bernard); de la famille Dion: Adrien (Gabrielle Labrecque), Sœur Jeannine N.D.P.S., feu Lionel (Yolande Laflamme), Gaétane (Anselme Gagnon), Sœur Isabelle N.D.P.S., René (Marie-Paule Asselin), Louise, Gisèle, Normand (Gisèle Vermette), Solange (Fernand Aubé), Réjeanne (John Burns), Yvon (Colette Blanchet), Lucien (Estelle Duval), Michel (Gisèle Quinon). Elle laisse également dans le deuil plusieurs cousins et cousines, ainsi que de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des offrandes de messes ou des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis (enveloppes disponibles au salon). La famille tient à remercier bien sincèrement les membres des familles Laflamme et Dion qui ont apporté soutien et réconfort au cours de la dernière année qui a été si éprouvante pour notre famille. Nous vous en sommes très reconnaissants. Des remerciements s'adressent également à tous les intervenants du CLSC de Bellechasse pour la qualité des soins prodigués à domicile ainsi que pour leur aide, leur écoute attentive et le support qu'ils nous ont fourni depuis plus d'un an.
Pour renseignements: (418) 887-3000
Télécopieur: (418) 887-5030



Jean Doré

1908 - 2004

À la résidence Jardins du Haut St-Laurent, le samedi 16 octobre 2004, à l'âge de 96 ans est décédé monsieur Jean Doré, époux de feu Gracia Deslauriers. Il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, en présence des cendres, le **jeudi 21 octobre 2004, à 14h, en l'église St-Charles-Garnier, 1215 avenue Chanoine-Morel, Sillery** où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie religieuse.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Gilles (Andrée Girard), Nicole, Ginette (Ghislain Martel), Pierre (Lucille Dubeau), Suzy (André Lapalme); sa sœur Yvette; ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Hélène Turgeon, Germaine Prévost, Gaby Poliquin, René Deslauriers (Madeleine Ermond), Marcel Deslauriers (Violette Jacques), Françoise Deslauriers (Serge Gagnon) ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux, nièces et amis. Les enfants remercient chaleureusement le personnel des Jardins du Haut St-Laurent, pour leur généreuse présence et leur service exceptionnel auprès de leur père. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Société Parkinson région de Québec, 303, boul. Pierre-Bertrand, bureau 203, Vanier (Québec) G1M 3L7 ou à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Sillery (Québec) G1S 3G3. La direction des funérailles a été confiée à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, av. Nérée-Tremblay, Sainte-Foy Qc G1N 4R8
Téléphone: (418) 688-2411
Télécopieur: 688-2414
residencefuneraire@cfplateau.com



Madeleine Fortin

1941 - 2004

À CHUQ, Pavillon du CHUL, le samedi 16 octobre 2004, à l'âge de 63 ans et 4 mois, est décédée madame Madeleine Fortin, fille de feu Arthur Fortin et de feu Alice Doyon. Elle demeurait à Québec et autrefois de Beauceville. La famille recevra les condoléances au

CENTRE FUNÉRAIRE GÉRALD CLOUTIER INC.
208, 108e Rue, Beauceville
vendredi, de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le même jour, soit le **vendredi, 22 octobre 2004, à 11h, en l'église St-François de Beauceville** et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son frère Jean-Marie, sa sœur Marie-Josée ainsi que sa benévole et amie Diane Mériteau. Elle laisse également dans le deuil son neveu Jean-Guillaume, ses cousins et cousines, ses tantes et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy, G1V 4G2. La famille remercie chaleureusement le personnel de l'Hôpital Jeffery Hale pour les petites attentions données à Madeleine pendant sept longues années d'hospitalisation ainsi que pour la rigueur, la méticulosité des chirurgiens, des anesthésistes et du personnel des soins intensifs du CHUL.

Pour renseignements:
CENTRE FUNÉRAIRE GÉRALD CLOUTIER INC.
Téléphone: (418) 774-3411
Télécopieur: (418) 774-2011
Courriel: info@geraldcloutier.com
Site Web: http://www.geraldcloutier.com

DON IN MEMORIAM

Un don, parce que la vie continue...



Organisation québécoise des personnes atteintes de cancer
(418) 529-1425



Jean-Paul Genest dit Labarre

À C.H.R.A. de Theftford Mines, le lundi 18 octobre 2004, est décédé, à l'âge de 88 ans, monsieur Jean-Paul Genest dit Labarre, époux de feu Rose-Anna Jolin. Il demeurait à Theftford Mines. La famille recevra les condoléances à la

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE GAMACHE ET NADEAU LTÉE
590, Rue St-Alphonse sud, Theftford Mines
mercredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, jeudi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le **jeudi à 14h, en l'église St-Alphonse de Theftford Mines**, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le père de Hortense (Gaétan Lapointe), André, Linda; le grand-père de Sylvie et Pierre Genest, Manon et Nancy Lapointe; l'arrière-grand-père de Mathieu, Félix, Jordane, Léa et Gabrielle. Il laisse également ses belles-sœurs de la famille Jolin; ainsi que ses neveux et nièces. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à l'Association pulmonaire du Québec ou à la Fondation du C.H.R.A., 1717, rue Notre-Dame Est, Theftford Mines G6G 2V4.

Pour renseignements
téléphone: (418) 335-9169
télécopieur: (418) 335-9699
courriel: gamachenadeau@hotmail.com



Antoine Hamel, notaire

1929 - 2004

À l'hôpital Laval, le 18 octobre 2004, à l'âge de 75 ans, est décédé le notaire Antoine Hamel, époux de dame Thérèse Francoeur. Il demeurait à L'Anclienne-Lorette. La famille recevra les condoléances au funérarium

FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.
1547, rue Notre-Dame, L'Anclienne-Lorette
lundi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le **lundi 25 octobre 2004 à 14h, en l'église Notre-Dame de l'Annonciation, 1625, rue Notre-Dame, L'Anclienne-Lorette** et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Francis (Pearl Bouchard), Nathalie (Guy Gilbert), Julie; ses petites-filles: Françoise et Alice Gilbert; ses frères et ses sœurs: Lydia (Jean Miville Deschêne), Louis-Paul (Suzanne Paradis), Josette, Suzanne (feu André Michaud), Constance, Pierre (feu Hélène Cook) et Jean Hamel; ses beaux-frères et belles-sœurs: Charles Francoeur (Ghislain Girard), Maréchal Francoeur (feu Jeannette Gauvin), Fleur-Ange Francoeur (feu George B. Beattie), Isabelle Francoeur (Raymond Villemure), Jean-Marie Francoeur, Madeleine Francoeur (Claude Guérard Kerhulou) et docteur Jacques Francoeur (Micheline Grondin). Il était le beau-frère de feu Lucienne Francoeur et de feu docteur Jules Francoeur. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Un sincère remerciement au personnel du département de cardiologie de l'hôpital Laval. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut de cardiologie de Québec, 2725, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 4G5, téléphone: (418) 656-4564.

Pour renseignements:
FALARDEAU BÉDARD ROY ENR.
téléphone: (418) 842-3737
télécopieur: (418) 842-1078
courriel: ypicard@lepinecloutier.com
site Internet: www.lepinecloutier.com
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

Carmen Martin Jolicoeur

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le dimanche 26 septembre 2004, est décédée madame Carmen Martin, épouse de feu Me Henri Jolicoeur. Elle demeurait à Québec. Le service religieux a été célébré le mardi 5 octobre 2004, en l'église St-Sacrement et les cendres ont été inhumées au cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil son neveu Pierre Van De North; sa nièce Barbara Whitaker; ses cousins de la famille Bourget, Lucie, Jacques et Jean; ses petits-cousins de la famille Joli-Coeur ainsi que plusieurs ami(e)s.

Pour renseignements
LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
téléphone: (418) 688-2411
télécopieur: (418) 688-2414
residencefuneraire@cfplateau.com

Madeleine Julien (née Thibault)

1923 - 2004

De Brossard, le 18 octobre 2004, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Madeleine Thibault, épouse de feu M. Jean-Paul Julien. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Marcia), Michel, Elaine (Jérôme), ses petites-filles: Isabelle (Hugo), Valérie (Simon) et Cécile; ses arrière-petits-enfants: Justine, Marvin et Darren; sa belle-sœur Marielle Charpentier; sa nièce Louise Thibault; son neveu Jean Charpentier; ainsi que de nombreux parents et amis.

Une liturgie de la parole sera célébrée le **samedi 23 octobre à 11h30** en la chapelle de la **LA MAISON D'ARCHE RÉSEAU DIGNITÉ**
7679, boul. Taschereau, Brossard
La famille recevra les condoléances samedi dès 11h. Au lieu de fleurs, un don au centre d'accueil Marcelle Ferron serait apprécié (8600, boul. Marie-Victorin, Brossard, Qc, J4X 1A9).



Thérèse Benoit Massé

Est décédée au Foyer du Bonheur de Hull, le samedi, 16 octobre 2004, à l'âge de 86 ans. Fille d'Aristide Benoit et de Maggy Soucy de Rivière-du-Loup, elle était l'épouse de Robert Massé autrefois de Mont-Carmel et de Loretteville, aujourd'hui de Gatineau-Hull. Prédécédée en 1983 par son fils Yves (Céline Côté) et sa sœur Margot Benoit (feu Lauréat Lebel), elle laisse dans le deuil ses trois filles et gendres, Lucie et Michel, François, Suzanne et Michel Audy, Claire et Ronald Charbonneau et ses trois petits-enfants Pascale, Yves-Emmanuel et Sarah.

Elle a aimé chaleureusement tous les membres de sa famille et ses amis comme elle en a été aimée. Ainsi en est-il du personnel soignant et de ses médecins au Foyer du Bonheur. Au lieu de fleurs, la famille apprécierait des messes ou des dons à la Fondation du CHSLD de Hull, 273 rue Laurier, Hull, Québec, J8X 3W8 en précisant que votre don est pour le Foyer du Bonheur. La dépouille ne sera pas exposée et la famille recevra parents et ami(e)s le **samedi, 23 octobre 2004, à compter de 13h, à la Cathédrale St-Joseph, 245 boul. St-Joseph, Hull. Les funérailles auront lieu à 13h30.**



Marguerite Chabot Mercier

À l'hôpital St-Sacrement, le 18 octobre 2004, à l'âge de 87 ans et 9 mois, est décédée dame Marguerite Chabot, épouse de feu M. Camille Mercier. Elle demeurait à St-Laurent I.O. La famille accueillera parents et ami(e)s à la résidence funéraire

F.X. BOUCHARD INC.
628 chemin Royal, St-Pierre I.O.
jeudi, de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles, de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le **vendredi, 22 octobre 2004, à 14h, en l'église St-Laurent I.O.** et de là au cimetière paroissial

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Danielle (Arnold Greaves), Denis, Héliène, Louise (Jocelyne Gallichand), Jean-François (Julie Bédard), Guy, ses petits-enfants: Patrick et Cindy Greaves, Sophie, Audrey, Catherine et Charles Mercier, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Paul-Émile Chabot (Madeleine Blouin), Jean-Charles Chabot (Lucette Blouin), Gonzague Chabot (Corinne Blouin), Robert Chabot (Lucienne Blouin), Thérèse Chabot (Robert Bellante), Rolande (feu Bernard Moreau), Yvon Chabot (Denise Ferland), Marguerite Vézina (feu Gérard Chabot), Georgette Thivierge (feu Joseph Chabot), Charles-Auguste Plante (feu Rose Chabot), Monique Pouliot (feu Bernard Chabot), Pauline Blouin (feu Alphonse Chabot), Gisèle Laliberté (feu Henri Chabot), de la famille Mercier: Marielle Mercier (Jean Baillegrou), Gisèle (Richard Martineau), Denise, feu Marie-Paule (Jean-Robert Lachance), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: 663-9838
Condoléances par télécopieur: 660-1614
Courriel: f.x.bouchard@biz.videotron.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



Adrien Morin

1923 - 2004

Joliette, le 29 septembre 2004, à l'âge de 81 ans, est décédé Adrien Morin, ingénieur retraité d'Hydro-Québec, fils d'Apollinaire Morin et de Gracia Plamondon, de Saint-Raymond-de-Portneuf, époux en premières noces de Séphora (Yolande) Desmarais de Yamaska.

Outre sa seconde épouse, Rachel Fréchette, il laisse dans le deuil ses enfants Jean, Louis et Ruth (Pierre Paradis), ses petits-fils Jean-François et Benoit ainsi que ses frères et sœurs Noël (Solange Houde), Geneviève (Joachim Pageau), Fernand (Blanche Bherer), Madeleine (Clément Delisle), Marthe (feu Rosaire Cantin), Jacquelin (Louise Paquet), Suzanne et Guy (Danielle Sauvageau), de même que de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le **samedi, 23 octobre 2004, en l'église Notre-Dame-du-Bel-Amour, 7055 rue Jean-Bourdon, à Montréal (Cartierville)**. La famille y sera présente dès 10h pour recevoir les condoléances des parents et ami(e)s. Les personnes qui le désirent sont invitées à envoyer, à la place des fleurs, un don à la Fondation du CHRDL (Centre hospitalier régional de Lanaudière), 1000 boul. Ste-Anne, Saint-Charles Borromée J6E 6J2.

7 JOURS

Le journal paraît!

BAZAR et SERVICES

Les petites annonces du Soleil

844-4444



Laula Barbeau Ouellet 1933 - 2004

L'hôpital St-François d'Assise du CHUQ, le 17 octobre 2004, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Laula Barbeau, épouse de feu monsieur François-Paul Ouellet. Elle demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium

LÉPINE CLOUTIER LTÉE

6450, Henri-Bourassa, Charlesbourg jeudi de 9h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 21 octobre 2004 à 14h00 en l'église St-Jérôme de l'Auvergne, 6350, 31ème Avenue Est, Charlesbourg.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Claude (Line Belley), Louise (Jean Trudel), Luc (Chantal Audet) et Eric; ses petits-enfants: Dominic et Marie-Claude; ses frères et sœurs: Réjeanne (Camil Bérubé), Lucille (Gilles Harvey), Olivette (Camil Angers), Robert (Monique Ouellet) et Bernard; ses beaux-frères et belles-sœurs: Yolande Ouellet (Clément-Marie Girard) et Antonio Girard (feu Rosalia Ouellet), Monique Desrochers (feu Raymond Barbeau), Lily Betty (feu Jean-Paul Barbeau) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur du Québec, 4715, av. des Replats, bureau 261, Québec (Qc) G2J 1B8, 418-682-6387.

Pour renseignements téléphone: (418) 529-3371 télécopieur: (418) 529-9506 Courriel: lc@lepinecloutier.com Site Web: www.lepinecloutier.com Entreprise affiliée à la Corporation des Thanatologues du Québec



Eugénie Ouellet Thériault 1912 - 2004

au Centre Thérèse Martin de Rivière-Ouelle, le 18 octobre 2004, à l'âge de 92 ans et 1 mois, est décédée, entourée de l'affection des siens, dame Eugénie Ouellet, épouse de feu monsieur Léo Thériault. Elle demeurait à Rivière-Ouelle, Kamouraska. Les membres de la famille accueilleront parents et ami(e)s au

SALON MUNICIPAL

108, de l'Église, Rivière-Ouelle jeudi de 19h à 22h et vendredi, jour des funérailles, de 12h à 14h50. Le service religieux sera célébré le vendredi 22 octobre 2004 à 15h, en l'église de Rivière-Ouelle et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Paul-Eugène (Diane St-Onge), Denis (Jocelyne Thériault), Roger (Mariette Livernoche); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants; ses frères et ses sœurs: Marie-Marthe (feu Aurèle Lavoie), feu Philippe (Jeanne-D'Arc Dionne), feu Augustin, Louis-Napoléon, feu Lucienne (feu Gérard Courcy), feu Alphonse (Yvette Desjardins), Hélène (Yvon Tremblay), Arsène (feu Marianne Gagné), Joseph (Monique Bélanger), Lucien (Gisèle Gagné), Cécile (Roméo Dionne); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à exprimer sa profonde reconnaissance au personnel aidant et soignant du Centre Thérèse Martin pour son dévouement, l'affection et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame de Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (des formulaires seront disponibles au salon).

Direction funéraire:

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MARIUS PELLETIER INC.

La Pocatière, St-Jean-Port-Joli et L'Islet Pour renseignements et messages de sympathie: 1-418-856-3371 sans frais: 1-866-856-3371 télécopieur: 1-418-856-4674 courriel: rmpel@bellnet.ca



Henriette d'Orsonnens Paré 1914 - 2004

L'hôpital St-François d'Assise, le 17 octobre 2004, à l'âge de 90 ans et 5 mois, est décédée dame Henriette d'Orsonnens, épouse de feu Louis Paré. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à l'église, trente minutes avant la cérémonie. Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le vendredi, 22 octobre 2004, à 12h30, en l'église Saint-Dominique, 175 Grande-Allée Ouest, Québec et de là au cimetière Ste-Anne-de-Beaupré.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Francine (Richard Mallette) et Jean-Claude (Sylvie Garand); ses petits-enfants: Bernard, Rachel (Marc Renaud), Marie-Josée, Hélène, Andréane, Louis David et Jean Michel; ses arrière-petits-enfants: Megan et Joshua; sa sœur Jeanne (feu Raymond Caron) ainsi que de nombreux beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Direction de funérailles COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DU PLATEAU 693 av. Nérée-Tremblay, Ste-Foy G1N 4R8 Tél.: 418-688-2411 Télécopieur: 418-688-2414 Courriel: residencefuneraire@cfplateau.com



Benoît Villeneuve 1931 - 2004

la Maison Michel-Sarrazin, le 18 octobre 2004, à l'âge de 73 ans, est décédé Monsieur Benoît Villeneuve, époux de Madame Denyse Lapointe. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, il a été enterré au crématorium. Le service sera chanté en présence des cendres le vendredi 22 octobre 2004 à 14h en l'église St-Rodrigue (angle 1ère Avenue et 7ème Rue Est à Charlesbourg) où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie. Sous la direction de la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ANSE

280, Borne Rue, Québec (Québec) G1L 2N9

Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Martine (Marcel Gagnon), Carole (Jean-Pierre Roy), Luc (Pascale Canicchio) et Paule (Christian Suc); ses petits-enfants: Maryse, Jean-François, Roxanne, Marie-Andrée, Audrey, Pierre-Nicolas, Stéphanie et Raphaëlle; ses sœurs: Louise (Joseph Blackburn), Pauline (Bertrand Lajoie) et Aline (Warren Baker); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs de la famille Lapointe, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le Dr Robert Corveau et l'Abbé Gilles Braddette pour leur accompagnement. Un merci tout spécial au personnel médical et aux bénévoles de la Maison Michel-Sarrazin pour l'encadrement, la tendresse et le support prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1P5 (418) 687-6084. Des enveloppes seront disponibles à l'église. Pour renseignements: (418) 525-6044 télécopieur: (418) 525-6971 courriel: coopdel.anse@videotron.ca

740

Faveurs obtenues

REMERCIEMENTS au Bon Dieu, à la Ste-Vierge et au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier FF.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.M.P.

ST-ESPRIT qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion maternelle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Fais publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. M.P.

765

Monuments

DU MANUFACTURER THERIAULT & FILS 710, 1ère Ave, Québec, 524-1561

Jacques Lamarre accuse Ottawa de freiner le développement hydroélectrique

ALLAN SWIFT Presse canadienne

MONTREAL — Le chef de la direction du groupe d'ingénierie SNC-Lavalin accuse le gouvernement fédéral de freiner le développement de l'industrie hydroélectrique avec sa réglementation environnementale trop sévère.

Jacques Lamarre affirme qu'il existe une « grosse contrainte » causée par le déboulement des réglementations fédérale et provinciale, et que celle-ci affecte davantage l'industrie hydroélectrique que les autres secteurs. Il blâme tout particulièrement Ottawa.

« Tous les projets hydroélectriques ont des problèmes avec le fédéral », a déclaré le pdg de SNC-Lavalin, hier, après une allocution prononcée devant le Cercle canadien de Montréal. « Par exemple, le fédéral va dire: "vous n'avez pas le droit de tuer un poisson", alors que le provincial va dire que vous pouvez en tuer un si vous le remplacez », a ajouté M. Lamarre.

Le gouvernement fédéral est à son avis « trop sévère, avec une mauvaise sévérité ». « Quand vous voulez être absolument pur, comme le fédéral veut

l'être actuellement, c'est très difficile de réaliser (des projets), a-t-il ajouté. Il faudrait faire preuve d'un peu plus d'esprit pratique. Si on dit qu'on va remplacer un poisson par un autre, ça revient au même. »

Le groupe SNC-Lavalin est engagé dans de nombreux projets dans le secteur de l'énergie partout dans le monde, que ce soit pour la construction, la gestion ou l'entretien d'infrastructures telles que des centrales hydroélectriques. La plus grande firme d'ingénierie au Canada fait également partie du consortium qui a acquis, cet été, la participation de contrôle d'Hydro-Québec dans Gaz Métro, pour 900 millions \$.

Dans son allocution, M. Lamarre a souligné que la demande mondiale pour l'énergie devrait atteindre d'ici

2030 l'équivalent de 335 millions de barils de pétrole par jour, alors qu'elle est présentement de 200 millions de barils par jour.

Il a dit que le Québec devrait s'inspirer de l'exemple albertain et investir massivement dans le développement de la production d'électricité sous différentes formes, afin de pouvoir exporter celle-ci.

Il estime que la capacité d'Hydro-Québec d'emmagasiner cette énergie dans ses vastes réservoirs, combinée à la déréglementation du marché nord-américain de l'électricité, représente « un avantage stratégique immense pour le Québec ».

« Les gens croient qu'il faut produire (de l'électricité) uniquement pour les besoins du Québec, a dit M. Lamarre. C'est dans la mentalité populaire (...), alors que les marchés sont ouverts et qu'il y a une demande. »

« On pourrait fournir de l'énergie à bon compte. Mais il n'y a pas de volonté populaire pour accepter ça. (...) Nous devrions nous dire: "allons-y et développons". Le Québec pourrait alors devenir comme l'Alberta », a-t-il ajouté.

EN BREF

Le NPD veut que le Parlement examine la vente de Noranda

OTTAWA — Les députés devraient avoir un mot à dire dans le processus gouvernemental d'examen du projet de vente du gisement minier canadien Noranda à des intérêts chinois, a fait valoir le Nouveau Parti démocratique, hier. Le NPD a demandé aux libéraux d'examiner très attentivement la transaction proposée en tenant compte du bilan peu reluisant de la Chine en matière de droits de la personne, de même que des conséquences potentielles pour les travailleurs canadiens. (PC)

Inco améliore sa rentabilité

TORONTO — La hausse des prix du nickel ainsi qu'une production accrue ont permis à Inco de réaliser un bénéfice net de 148 millions \$US pour le troisième trimestre, qui fait contraste avec la perte de 23 millions \$US de la période correspondante de l'année dernière. Le bénéfice de 78¢ par action a toutefois laissé les investisseurs boursiers sur leur appétit, ceux-ci faisant reculer le cours de l'action de près de 3%. Le titre d'Inco à la Bourse de Toronto a clôturé en baisse de 1,15\$, hier, à 43,15\$, après avoir glissé en cours de séance jusqu'à un creux de 42,82\$. D'autre part, Inco a fait savoir hier qu'elle relançait le vaste projet Goro, en Nouvelle-Calédonie, dont le coût est revu à la hausse et atteint maintenant 1,88 milliard \$US. Inco avait entrepris il y a 18 mois environ une révision de ce projet situé dans

le Pacifique Sud, en raison des dépassements de coûts. L'entreprise prévoit maintenant que le projet de Goro commencera à produire du nickel à compter de 2007. (PC)

La FAA achète un avion Bombardier Global 5000

MONTREAL — Un exploitant gouvernemental américain choisit un avion de Bombardier. Bombardier Aéronautique annonce que la Federal Aviation Administration (FAA) a passé une commande ferme portant sur un nouveau biracteur d'affaires Bombardier Global 5000. Bombardier livrera cet avion au centre technique William J. Hughes de la FAA, à Atlantic City, au troisième trimestre de 2005. (PC)

Stelco et GM s'entendent

TORONTO — Stelco Inc. et General Motors se sont mis d'accord, hier, pour continuer à faire des affaires ensemble l'an prochain si le fabricant de produits de l'acier peut s'entendre avec certains de ses employés pour éviter un conflit de travail et s'il peut prouver que sa restructuration est bel et bien sur les rails. Selon l'entente entre les deux compagnies, GM pourra trouver une autre source d'approvisionnement pour le premier trimestre de l'an prochain, mais reviendra à Stelco si cette dernière arrive à conclure un nouveau contrat de travail avec ses travailleurs syndiqués de ses installations du lac Érié, à Nanticoke, en Ontario. (PC)

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including various indices and company shares.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet www.appels.doffres.com

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE CONVERSION D'UN IMMEUBLE LOCATIF EN COPROPRIÉTÉS DIVISÉES

Le 6 décembre 2004, lors de la séance débutant à 17 h, à la salle du conseil sur le 2, rue des Jardins, Québec, le conseil de la Ville doit statuer sur la demande de conversion en copropriétés divisées du rez-de-chaussée et du premier étage (parties commerciales) de l'immeuble locatif suivant: - 44-48, rue Saint-Paul, Arrondissement La Cité. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Donnée à Québec, ce 14 octobre 2004. L'assistant-greffier de la Ville, René Damphousse, o.m.a.

APPEL D'OFFRES

PROJET: A04-013 RÉFECTION D'INTÉRIEUR DIVERS COMPLEXES OMHQ

AVIS PUBLIC est, par la présente, dans ce des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boulevard Charest Est, Québec, G1K 3H5 (7e étage) seront reçues jusqu'à 14 heures, le 9 novembre 2004.

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus (6e étage). Ils seront disponibles à partir du lundi 25 octobre 2004 à 14 heures. Le bureau est ouvert entre 9h30 et 16h30 (fermé entre 12h et 13h30). La présente est limitée aux firmes spécialisées en peinture et/ou en couvre-plancher. Un versement de 25,005 \$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission; ce montant sera non remboursable. Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner chaque soumission des entrepreneurs. L'Office municipal d'habitation de Québec s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Donnée à Québec, le 20 octobre 2004. Pour informations: DANY CARON 641-6411 poste 5516 Le directeur général Jocelyne Bigras

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION 9088-0329 QUÉBEC INC. PRENEZ AVIS que la compagnie 9088-0329 Québec inc. demeurant au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre. Signé le 13 octobre 2004 Joli-Cœur, Lacasse, Gauthier, Jetté, St-Pierre, s.e.n.c. procureurs de la compagnie

MÉTÉO logo and text: tous les jours dans Le Soleil

La Commission européenne règle sa vieille querelle avec Coca-Cola

■ BRUXELLES (AFP) — Après des années de négociations, la Commission européenne et Coca-Cola ont finalement réglé à l'amiable hier leur différend antitrust, qui portait sur les pratiques commerciales du numéro un mondial des boissons gazeuses.

« J'ai reçu des engagements formels du groupe Coca-Cola qui permettront à la Commission européenne de mettre un terme à une enquête de près de cinq ans », a déclaré le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, lors d'une conférence de presse.

La Commission, saisie d'une plainte de Pepsi, avait entamé en 1999 une enquête sur les pratiques commerciales de Coca-Cola destinées à assurer une bonne visibilité de ses différentes marques sur les rayons des points de vente.

Les services de la concurrence de Bruxelles s'étaient notamment intéressés aux pratiques de rabais du groupe américain sur des ventes groupées, permettant à ses produits moins vendus de bénéficier de la popularité des produits phares comme le Coca-Cola Classic ou le Fanta Orange.

L'un des engagements présentés hier à Bruxelles par le pdg du groupe, Neville Isdell, consiste justement à ne plus offrir de remise aux clients qui achèteraient des produits comme le Sprite ou le Vanilla Coke (goût vanille) en même temps que du Coca-Cola Classic ou du Fanta Orange.

Le groupe américain s'est en outre engagé à ne plus proposer de remises récompensant ses clients pour « le simple fait d'avoir acheté autant ou davantage de produits Coca-Cola que dans le passé », a expliqué Bruxelles dans un communiqué.

Coca-Cola a aussi accepté de renoncer à ses clauses d'exclusivité, laissant libres ses clients d'acheter et de vendre des boissons gazeuses des fournisseurs de leur choix. Enfin, les clients de Coca-Cola pourront utiliser

20% des « meubles réfrigérés » fournis gratuitement par le groupe pour tout autre produit de leur choix s'ils n'ont pas d'autres installations pour boisson fraîche à présenter à leurs propres clients.

L'accord trouvé hier n'est pas encore définitif. Les mesures acceptées par Coca-Cola seront publiées au journal officiel de l'Union européenne pour permettre aux tiers intéressés de donner leur avis dans un délai d'un mois.

Si les modalités du compromis sont confirmées à l'issue de ce processus, Coca-Cola devra les respecter, sous peine d'amende, dans tous les pays de l'UE où elle se trouve en position dominante. L'accord s'appliquera aussi le cas échéant à la Norvège et à l'Islande, membres de l'Espace économique européen.

« Contrairement aux États-Unis, en Europe, Coca-Cola détient une part de marché très importante, parfois plusieurs fois supérieure à celle de son plus proche concurrent », a expliqué M. Monti.



Mario Monti

Cascades se classe parmi les 100 meilleurs employeurs au pays

■ KINGSEY FALLS — Cascades figure, cette année encore, au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada. C'est la conclusion de l'étude réalisée par Mediacorp Canada en collaboration avec le magazine *Maclean's*. Ce prestigieux concours vise à mettre en lumière les employeurs qui se démarquent par leur capacité d'attirer et de retenir des employés de qualité au sein de leur entreprise et par leur création de milieux de travail exceptionnels. Les auteurs de la recherche se sont basés sur sept critères : entre autres, la qualité du milieu de travail et de la vie sociale, les communications à l'intérieur de l'entreprise, la gestion du rendement ainsi que la formation des employés. La performance de Cascades est d'autant plus remarquable que 52 000 employeurs ont été considérés pour les besoins de l'étude. De ce nombre, 6000 ont été invités à poser leur candidature pour faire partie du palmarès final et 1000 ont participé au processus de sélection. (PC)

La production de GM perturbée en Europe

■ FRANCFORT (AFP) — Plus de 50 000 salariés européens du constructeur américain General Motors ont participé hier à une journée de protestation contre des suppressions d'emplois, alors que la production du groupe commence à être perturbée par une grève sauvage en Allemagne.

Rien que dans ce pays, la police a recensé près de 40 000 personnes lors de manifestations, accompagnées de débrayages, organisées sur les trois principaux sites de la filiale Opel du numéro un mondial de l'automobile, à Rueselsheim, à Bochum et à Kaiserslautern.

Les habitants se sont souvent joints aux salariés pour exprimer leur inquiétude, aux cris de « Tenez bon », comme à Bochum, où une grève sauvage est en cours depuis six jours.

Des rassemblements, avec ou sans arrêts de travail, ont aussi eu lieu en Espagne, en Belgique et en Pologne, où Opel possède des usines, ainsi qu'en Suède et en Grande-Bretagne, où General Motors possède respectivement les marques Saab et Vauxhall.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS
Également placés gratuitement sur Internet
www.appels.doffres.com

VILLE DE QUÉBEC APPEL D'OFFRES

RÉAMÉNAGEMENT DE LOCAUX À LA DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ PROJET GI-03-309 - VQ-34048

Description des travaux : Réaménagement des vestiaires et de la cuisine des coles bleus au 50, Marie-de-l'Incarnation, Québec.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1).

Visite des lieux : 27 octobre 2004 à 14 h au 50, Marie-de-l'Incarnation, arrondissement de La Cité.

Dépôt des soumissions : Au plus tard le 10 novembre 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

Le 15 octobre 2004

La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

ACQUISITION DE SIX (6) CAMIONS CHÂSSIS CABINE, NEUFS, M.T.C. 29 938 KG, 300 C.V. MINIMUM - VQ-34280

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1).

Dépôt des soumissions : Au plus tard le 11 novembre 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

Le 15 octobre 2004

La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

SERVICES PROFESSIONNELS EN INFORMATIQUE ADAPTATION ET IMPLANTATION D'UN LOGICIEL D'ÉVALUATION FONCIÈRE VQ-34174

Description du mandat : Ressources spécialisées en informatique pour appuyer l'équipe interne de développement et d'implantation du nouveau système d'évaluation foncière.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1).

Rencontre d'information : le 26 octobre 2004 à 10 h 30 au 50, rue Marie-de-l'Incarnation, 2^e étage, salle 215, Québec.

Dépôt des soumissions : au plus tard le 15 novembre 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

Le 15 octobre 2004

La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

TRANSFORMATION DU PALAIS MONTCALM EN MAISON DE LA MUSIQUE LOT 2 - STRUCTURE ET ENVELOPPE PRIMAIRE - VQ-34282

Description des travaux : Le lot 2 du projet consiste à construire la structure métallique du toit et des murs de béton de la salle de concert. Ce lot inclut aussi la démolition sélective et l'installation des équipements des systèmes mécaniques et électriques.

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1).

Visite des lieux et rencontre d'information facultative : 27 octobre 2004 à 10 h.

Informations techniques : Monsieur Christian Bernard, architecte Consortium M.U.S.E. (418) 688-2060

Dépôt des soumissions : au plus tard le 17 novembre 2004 à 14 h 15, date et heure de l'ouverture publique (2).

Le 15 octobre 2004

La greffière de la Ville, Josette Tessier, notaire, o.m.a.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1-866-669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

(2) Les soumissions seront reçues au Service des approvisionnements, 50, rue Marie-de-l'Incarnation, 2^e étage, salle 215, Québec, G1N 3E7. Renseignements administratifs : Service des approvisionnements au (418) 641-6164.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

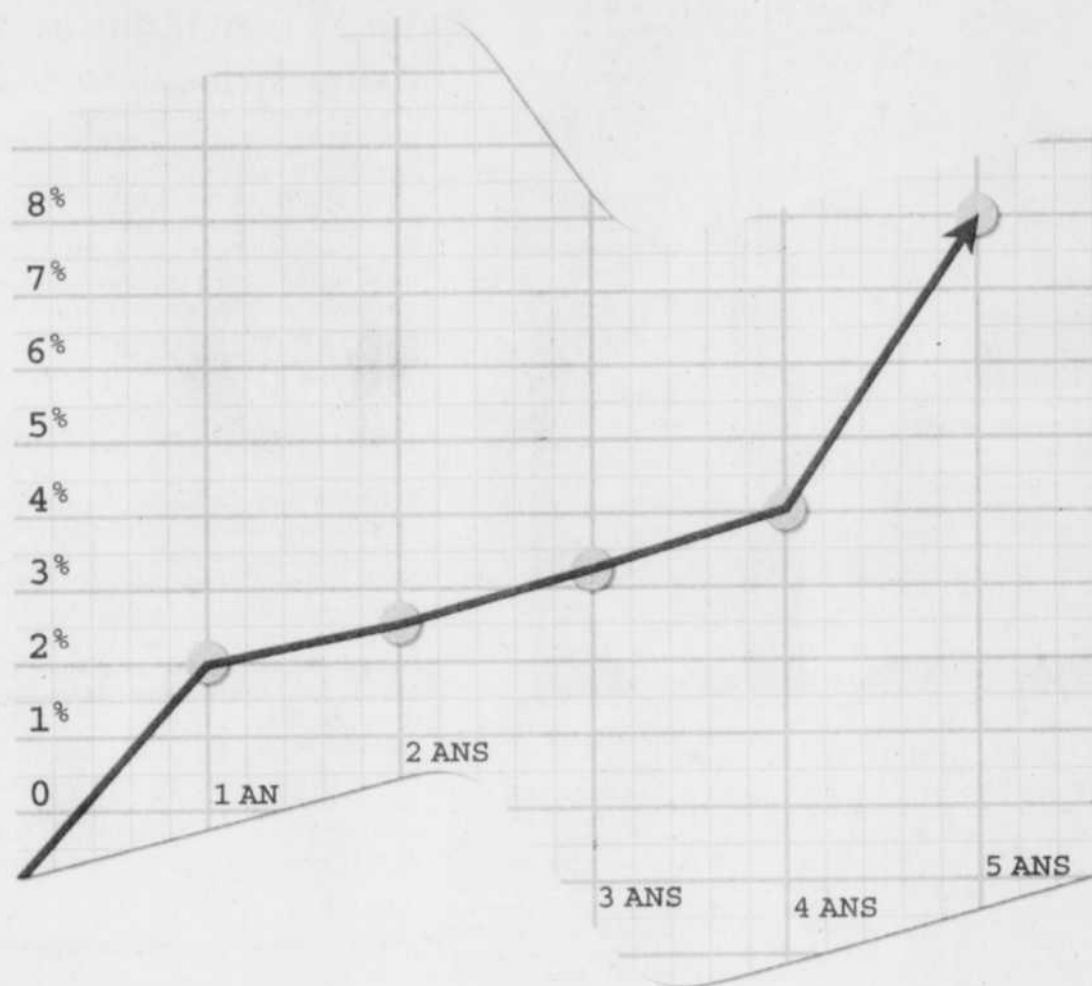
À moins d'indication contraire, ces appels d'offres sont assujettis à l'annexe 502.4 de l'Accord sur le commerce intérieur (A.C.I.) et lorsque applicable à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario (A.Q.O.).

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents relatifs à ces appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Évolutaux



SÛR ET CERTAIN

TAUX PROGRESSIF GARANTI ANNÉE APRÈS ANNÉE

Taux garanti de

8%*

la 5^e année*

Le certificat de placement garanti Évolutaux offre un maximum de flexibilité :

- rachetable** ou non rachetable
- terme de 3 ou 5 ans
- admissible au REER
- accessible pour seulement 500 \$

On peut vous aider

1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca/evolutaux

BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

*En date du 4 août 2004, les taux pour les CPG Évolutaux non rachetables de 5 ans sont de 2% (1^{re} année), 2,5% (2^e année), 3,25% (3^e année), 4% (4^e année) et 8% (5^e année), soit un taux moyen de 3,928% sur 5 ans. Ces taux peuvent changer sans préavis. Une fois l'an, soit à la date anniversaire de l'émission du CPG, les intérêts sont calculés selon ce taux moyen; ils se composent alors annuellement. Ils sont également payables à l'échéance.

**Rachetable aux dates d'anniversaire pour le terme de 3 ans. Rachetable à la 2^e, 3^e et 4^e date d'anniversaire pour le terme de 5 ans.